

---

# MASTER

## Enseignement et Éducation

### Mention « **Conseiller principal d'éducation** »

Parcours **Conseiller.e Principal.e d'Éducation**

Responsables : Claire Burdin, Fabien Choley, Jérôme Coutellier, Samuel Rabaud

## SYLLABUS

---

5 juin 2026

Maquette Apogée synthétique .....	4
Architecture générale de la maquette.....	5
L'organisation des stages .....	6
Articulation entre le référentiel et la maquette de formation .....	6
UE de rang 1 : Devenir un CPE acteur de la gouvernance éducative de l'EPLÉ .....	7
Identité, postures et pratiques professionnelles .....	8
Pilotage et management de service .....	8
UE de rang 2 : Promouvoir un cadre sécurisant pour le parcours de l'élève .....	9
Accompagnement de l'élève .....	10
Le climat scolaire d'une école hospitalière .....	10
CPE pédagogue et éducations transversales .....	11
UE de rang 3 : Agir au sein d'une équipe dans un contexte institutionnel .....	11
UE de rang 4 : Développer une posture réflexive par la recherche .....	12
UE de rang 5 : Se construire en praticien réflexif .....	13
UE de rang 6 : Langues vivantes .....	13
UE de rang 7 : Mobiliser le numérique au service des missions du CPE .....	14
Master 1ère année.....	16
Semestre 7 .....	16
UE701, Devenir CPE acteur de la gouvernance éducative de l'EPLÉ 1 .....	16
UE 702, Promouvoir un cadre sécurisant pour le parcours de l'élève 1 .....	17
UE 703, Agir au sein d'une équipe dans un contexte institutionnel 1 .....	18
UE 704, Développer une posture réflexive par la recherche 1 .....	19
UE 705, Se construire en praticien réflexif 1 .....	20
UE hors cursus 1.....	21
Semestre 8 .....	23
UE801, Devenir CPE acteur de la gouvernance éducative de l'EPLÉ 2 .....	23
UE 802, Promouvoir un cadre sécurisant pour le parcours de l'élève 2 .....	24
UE 803, Agir au sein d'une équipe dans un contexte institutionnel 2 .....	26
UE 804, Développer une posture réflexive par la recherche 2.....	27
UE 805, Se construire en praticien réflexif 2 .....	28
UE 806, Maîtriser une langue vivante étrangère B1.....	29
UE 807, Mobiliser le numérique au service des missions du CPE 1.....	30
UE hors cursus 2.....	31

Master 2ème année.....	33
Semestre 9 .....	33
UE901, Devenir CPE acteur de la gouvernance éducative de l’EPLÉ 3 .....	33
UE 902, Promouvoir un cadre sécurisant pour le parcours de l’élève 3 .....	34
UE 903, Agir au sein d’une équipe dans un contexte institutionnel 3 .....	35
UE 904, Développer une posture réflexive par la recherche 3.....	36
UE 905, Se construire en praticien réflexif 3 .....	37
UE 906, Maîtriser une langue vivante étrangère B2.....	38
UE hors cursus 3.....	39
Semestre 10 .....	41
UE1001, Devenir CPE acteur de la gouvernance éducative de l’EPLÉ 4 .....	41
UE 1002, Promouvoir un cadre sécurisant pour le parcours de l’élève 4 .....	42
UE 1003, Agir au sein d’une équipe dans un contexte institutionnel 4 .....	43
UE 1004, Développer une posture réflexive par la recherche 4.....	44
UE 1005, Se construire en praticien réflexif 4 .....	45
UE 1007, Mobiliser le numérique au service des missions du CPE 2.....	46
UE hors cursus 4.....	47
Annexe – Bibliographie générale .....	48
Thématiques .....	48
Absentéisme, décrochage, persévérance scolaire.....	49
Adolescence .....	49
Citoyenneté, démocratie scolaire .....	50
Climat scolaire.....	51
Développement durable – Transitions écologiques et sociales .....	52
Espaces scolaires.....	52
Histoire de l’école et politiques publiques .....	53
Inclusion .....	53
Inégalités, lutte contre les discriminations.....	54
Numérique, numérique et adolescences, IA, numérique et pédagogie.....	55
Orientation.....	56
Pédagogie.....	56
Pilotage et management.....	57
Relation école-familles.....	57
Relation éducative .....	58
Valeurs de la République et laïcité .....	59
Vie scolaire et métier de CPE.....	60

# Maquette Apogée synthétique

## MASTER M2E 2026-2027

### MENTION

Enseignement et éducation

Présentiel étudiant total

M1	530
M2	250

### PARCOURS - TYPE

## Conseiller Principal d'Education

surligné UE non compensable

### NOM du Responsable du parcours

C. Burdin, S. Rabaud, J. Coutellier, F. Choley

### Master 1

60 530

Place UE	Code UE	Libellé UE (60 caractères maxi.)					ECTS	Vol. horaire	Mutualisation N° Parcours	lieu	obs
		Code MATI	Libellé MATI (60c)	obligatoire (O) ou choix option (C)	ECTS MATI	Vol horaire MATI					
UE0701		Devenir CPE acteur de la gouvernance éducative de l'EPL 1					7	48		St Agne	
UE0702		Promouvoir un cadre sécurisant pour le parcours de l'élève 1					9	75		St Agne	
UE0703		Agir au sein d'une équipe dans un contexte institutionnel 1					9	80		St Agne	
UE0704		Développer une posture réflexive par la recherche 1					2	20		St Agne	
UE0705		Se construire en praticien réflexif 1					3	15		St Agne	
						<b>30</b>	<b>238</b>				

UE0801		Devenir CPE acteur de la gouvernance éducative de l'EPL 2					6	56		St Agne	
UE0802		Promouvoir un cadre sécurisant pour le parcours de l'élève 2					8	78		St Agne	
UE0803		Agir au sein d'une équipe dans un contexte institutionnel 2					8	81		St Agne	
UE0804		Développer une posture réflexive par la recherche 2					2	20		St Agne	
UE0805		Se construire en praticien réflexif 2					2	15		St Agne	
UE0806		Maîtriser une langue vivante étrangère B1					1	18			
		Anglais 1	c	1	18				St Agne		
		Espagnol 1	c	1	18			Mention 1&2	INSPE		
UE0807		Mobiliser le numérique au service des missions du CPE 1					3	24		St Agne	
						<b>30</b>	<b>292</b>				

### Master 2

UE non compensable

60 250

Place UE	Code UE	Libellé UE (60 caractères maxi.)					ECTS	Vol. horaire	Mutualisation N° Parcours	lieu	obs
		Code MATI	Libellé MATI (60c)	obligatoire (O) ou choix option (C)	ECTS MATI	Vol horaire MATI					
UE0901		Devenir CPE acteur de la gouvernance éducative de l'EPL 3					4	38		St Agne	
UE0902		Promouvoir un cadre sécurisant pour le parcours de l'élève 3					5	42		St Agne	
UE0903		Agir au sein d'une équipe dans un contexte institutionnel 3					3	16		St Agne	
UE0904		Développer une posture réflexive par la recherche 3					6	15		St Agne	
UE0905		Se construire en praticien réflexif 3					10	9		St Agne	
UE0906		Maîtriser une langue vivante étrangère B2					2	18			
		Anglais 2	c	2	18				St Agne		
		Espagnol 2	c	2	18			Mention 1&2	INSPE		
						<b>30</b>	<b>138</b>				

UE1001		Devenir CPE acteur de la gouvernance éducative de l'EPL 4					4	38		St Agne	
UE1002		Promouvoir un cadre sécurisant pour le parcours de l'élève 4					4	21		St Agne	
UE1003		Agir au sein d'une équipe dans un contexte institutionnel 4					3	15		St Agne	
UE1004		Développer une posture réflexive par la recherche 4					6	5		St Agne	
UE1005		Se construire en praticien réflexif 4					10	9		St Agne	
UE1007		Mobiliser le numérique au service des missions du CPE 2					3	24		St Agne	
						<b>30</b>	<b>112</b>				

### COMMENTAIRES / OBSERVATIONS

Dans le cadre du partenariat avec l'ENSFEA il est prévu d'accueillir les étudiants de l'enseignement agricole sur une partie des enseignements dispensés sur l'UE 2 en lien avec l'éducation à la citoyenneté et les parcours éducatifs et compétences transversales ainsi que sur l'UE 3 en lien avec les connaissances sur le système éducatif et les politiques éducatives et le système éducatif et la vie scolaire au prisme du droit. Il est également prévu de mixer les publics sur tout ou partie des cours dispensés par les collègues de l'ensfea relatifs à "conception, animation, évaluation de projets et activités artistique. Compte-tenu du calendrier spécifique des étudiants concernés par l'enseignement agricole il n'est pas possible au moment de la conception de cette maquette d'établir le nombre d'heures concernées pour la rencontre de ces deux publics.

## Architecture générale de la maquette

A compter de la rentrée 2026, de nouveaux masters M2E sont mis en œuvre dans le cadre de la réforme de la formation des enseignants et CPE. Ce syllabus explicite l'architecture de la maquette de formation concernant le parcours CPE (Conseillers Principaux d'Éducation), en précisant les contenus de formation et la progression pédagogique sur les quatre semestres du master. Les modalités d'évaluation des UE seront précisées par les responsables d'UE, à l'issue du vote en conseil d'Institut.

Le master mention « enseignement et éducation conseiller principal d'éducation » forme en deux ans les lauréats du concours de recrutement des conseiller·e·s principaux d'éducation (CPE) positionné en fin de licence. Nous accueillerons également des étudiant·e·s non lauréats du concours qui bénéficieront d'une UE hors cursus de préparation aux épreuves du concours.

La formation envisage le métier de CPE au regard des enjeux de la vie scolaire et des contributions de l'action éducative à la réussite de l'élève tout au long de son parcours, du collège jusqu'au lycée. Elle se construit en référence au référentiel de formation dans sa version de janvier 2026. Elle s'appuie aussi sur le cadre défini par la circulaire des missions des CPE (2015) et le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation (2013), tout en intégrant des dimensions politiques et sociétales. Elle vise à donner aux futur·e·s CPE les moyens d'assumer la responsabilité de la vie scolaire d'un établissement qui implique l'organisation d'une action éducative au bénéfice de l'ensemble des élèves et l'encadrement d'une équipe d'assistant·e·s d'éducation (AED). Dans cet objectif, la formation s'assure de la maîtrise des postures et connaissances liées à l'accompagnement des publics accueillis dans les établissements scolaires en vue de leur réussite, leur épanouissement et à la qualité du climat scolaire.

À l'issue de leur formation, les futurs CPE devront être en mesure d'exercer leur métier en tant que concepteurs de leur activité, disposant d'outils d'analyse critique de leurs pratiques et de compréhension des multiples contextes éducatifs. Ils·elles devront être capables d'ajuster leurs pratiques à la diversité des situations et des contextes professionnels auxquels ils·elles seront confronté·e·s, en inscrivant leur action dans le cadre du projet d'établissement et en s'adaptant aux évolutions propres à leur métier. Cet objectif implique l'engagement dans une dynamique de développement professionnel continu, via notamment la participation à des collectifs apprenants et la mobilisation des recherches dans le champ de l'éducation qui favorisent l'actualisation permanente des connaissances dans tous les domaines.

Il s'agit enfin de développer des compétences nécessaires à la conduite d'une activité professionnelle complexe qui, dans le cadre de la communauté éducative et du service public de l'Éducation Nationale, associe actes de gestion, action éducative, et résolution de problèmes que les CPE doivent s'attacher à résoudre de façon déontologique, dans le respect du cadre réglementaire et juridique et par la construction progressive d'une éthique professionnelle.

La formation comporte des enseignements organisés en **plusieurs UE** qui se complètent et abordent toutes les dimensions du métier et de la professionnalisation : organisation de la vie scolaire de l'établissement pour accompagner le parcours des élèves et contribuer à la sécurité, à la qualité des apprentissages et au bien-être ; adaptation à la diversité des élèves et au contexte d'exercice ; inscription de l'action du CPE dans le cadre du service public d'éducation ; engagement dans une démarche de développement professionnel. Chaque UE se nourrit des savoirs issus de la recherche dans les différents champs des sciences humaines et sociales, dont le droit, ainsi que de la diversité des savoirs « en actes » recourant à l'intervention de praticiens expérimentés.

La formation comporte aussi des **périodes de stage** permettant une entrée progressive dans le métier. Après une période d'observation et de pratique accompagnée organisée en première année, un stage en responsabilité à mi-temps prend place en seconde année. Les stages et les enseignements sont étroitement associés dans le processus de formation.

Dans le cadre du **partenariat avec l'ENSFEA** il est prévu d'accueillir les étudiant-e-s de l'enseignement agricole sur une partie des enseignements dispensés sur l'UE 2 en lien avec « l'éducation à la citoyenneté » et « les parcours éducatifs et compétences transversales » ainsi que sur l'UE 3 en lien avec « les connaissances sur le système éducatif et les politiques éducatives » et « le système éducatif et la vie scolaire au prisme du droit ». Il est également prévu de mixer les publics sur tout ou partie des cours dispensés par les collègues de l'ENSFEA relatifs à "conception, animation, évaluation de projets et activités artistique ». Compte-tenu du calendrier spécifique des étudiant-e-s concerné-e-s par l'enseignement agricole il n'est pas possible au moment de la conception de cette maquette d'établir le nombre d'heures concernées pour la rencontre de ces deux publics. Par ailleurs le stage d'ouverture en M1 pourra être effectué dans un établissement relevant de l'enseignement agricole.

## L'organisation des stages

	<i>Nature du stage</i>	<i>Durée (en semaines)</i>	<i>Modalité</i>	<i>Précisions</i>
M1	Stage SOPA en établissement scolaire	6	Stage massé	3 semaines sur chaque semestre
12 semaines	Stage SOPA en établissement scolaire	4	Stage filé	Un mi-temps réparti sur 4 semaines à chaque semestre.
Observation et Pratique accompagnée	Stage SOPA d'ouverture	2	Stage massé	1 semaine sur chaque semestre. Dans l'enseignement agricole, dans le premier degré, ou avec des structures partenaires de l'Ecole (éducation populaire, PJJ, ASE...)
M2	Stage SER en établissement scolaire	2	Stage massé	Les 15 premiers jours de l'année (calendrier scolaire), temps plein.
18 semaines en responsabilité (ou mi-temps filé)	Stage SER en établissement scolaire	16	Stage filé	Stage filé sur 2.5 jours/semaine

## Articulation entre le référentiel et la maquette de formation

<b>Bloc 1 – ORGANISER LA VIE SCOLAIRE POUR ACCOMPAGNER LE PARCOURS DES ÉLÈVES ET CONTRIBUER AU BIEN-ÊTRE À LA SÉCURITÉ, À LA QUALITÉ DES APPRENTISSAGES</b>	
ENCADRER, ORGANISER ET ANIMER L'ÉQUIPE DE VIE SCOLAIRE	UE1
CONTRIBUER À LA QUALITÉ DES CONDITIONS DE VIE DES ÉLÈVES DANS L'ÉTABLISSEMENT	UE1 / UE2
VEILLER AU RESPECT DES RÈGLES DE VIE ET DE DROIT DANS L'ÉTABLISSEMENT	UE2 / UE3
ACCOMPAGNER LES ÉLÈVES DANS LEURS APPRENTISSAGES	UE2 / UE3
PARTICIPER À LA CONSTRUCTION DES PARCOURS DES ÉLÈVES	UE1 / UE2 / UE3
ACCOMPAGNER LES ÉLÈVES DANS LEUR FORMATION À UNE CITOYENNETÉ PARTICIPATIVE	UE2 / UE3
TRAITER L'INFORMATION ET SAVOIR COMMUNIQUER	UE1 / UE2 / UE7
COLLABORER AU SEIN DE LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE	UE1 / UE2 / UE3 / UE5

**Bloc 2 – ADAPTER SA PRATIQUE PROFESSIONNELLE À LA DIVERSITÉ DES ÉLÈVES ET AU CONTEXTE D’EXERCICE POUR LA RÉUSSITE DE TOUS LES ÉLÈVES**

APPUYER SON ACTION SUR UNE CULTURE DE L’ÉVALUATION	UE2 / UE3
CONNAÎTRE ET PRENDRE EN COMPTE LA DIVERSITÉ DES ÉLÈVES	UE1 / UE2 / UE3
CONNAÎTRE ET PRENDRE EN COMPTE LA DIVERSITÉ DES CONTEXTES D’EXERCICE	UE1 / UE2 / UE3

**Bloc 3 - AGIR DANS LE CADRE DES PRINCIPES DU SERVICE PUBLIC D’ÉDUCATION**

INSCRIRE SON ACTION DANS LES PRINCIPES ET VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE	UE2 / UE3 / UE7
CONNAÎTRE LES DROITS ET OBLIGATIONS DU FONCTIONNAIRE DANS LE CADRE DU SERVICE PUBLIC D’ÉDUCATION	UE1 / UE2 / UE3
CONNAÎTRE LE SYSTÈME ÉDUCATIF FRANÇAIS POUR MIEUX Y INSCRIRE SON ACTION	UE1/ UE2/ UE3
INSCRIRE SON ACTION DANS UNE DYNAMIQUE D’ÉQUIPE ET PARTENARIALE	UE1/ UE2/ UE3
CONSTRUIRE DES RELATIONS DE QUALITÉ AVEC LES FAMILLES	UE2 / UE3
AGIR DANS UN CADRE COLLECTIF POUR LA PROTECTION DE L’ENFANCE	UE2 / UE3

**Bloc 4 – S’ENGAGER DANS UNE DÉMARCHÉ DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL**

S’INSCRIRE DANS UNE DÉMARCHÉ DE RECHERCHE POUR DÉVELOPPER SES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES	UE4
S’INSCRIRE DANS UN COLLECTIF PROFESSIONNEL	UE1 / UE2 / UE3 / UE4 / UE5
UTILISER LE NUMÉRIQUE POUR AGIR ET SE FORMER DANS UN ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL	UE4 / UE5 / UE7

**UE de rang 1 : Devenir un CPE acteur de la gouvernance éducative de l’EPL**

<b>UE 701/801/901/1001 – Devenir CPE acteur de la gouvernance éducative de l’EPL</b>									
Matière	Cours	S7		S8		S9		S10	
		Heures	ECTS	Heures	ECTS	Heures	ECTS	Heures	ECTS
<b>Identité, postures et pratiques professionnelles</b> (135 heures)	Histoire et compréhension de la Vie Scolaire, d’un métier et d’une fonction	27							
	Approche concrète d’un EPLE et place du CPE	12		6					
	Communication, conduite d’entretien, corps et voix	9		12		6		3	
	Analyse de la pratique et de l’activité		7	23	6	17	4	20	4
<b>Pilotage et management de service</b> (45 heures)	Pilotage de service : développer une démarche de projet de service			6		6		6	
	Management de service : organiser, animer, accompagner l’activité de l’équipe de vie scolaire			9		9		9	
Total semestre		48h	7 ECTS	56h	6 ECTS	38h	4 ECTS	38h	4 ECTS
Total année		101h		13 ECTS		79h		8 ECTS	

Total	180h	18 ECTS
-------	------	---------

Responsable UE : Samuel Rabaud – Jérôme Coutellier

### *Identité, postures et pratiques professionnelles*

Nous travaillerons ici sur la professionnalisation des conseiller·e·s principaux d'éducation au travers d'une histoire le conduisant progressivement à devenir un·e conseiller·e du chef d'établissement et de la communauté éducative. Nous verrons ainsi les origines, l'histoire et les dernières évolutions attachées au métier de CPE ainsi que les origines et l'évolution du concept de vie scolaire. Il s'agira de s'attacher à comprendre la pluralité des récits sur l'école pour mieux saisir ce qu'il en est de l'histoire de la division du travail éducatif. Nous pourrions alors travailler à une approche compréhensive du contexte d'exercice du métier en abordant les différents espaces professionnels à partir desquels les CPE peuvent occuper cette fonction. Pour ce faire il faut développer des compétences de communication. Nous travaillerons donc les techniques de communication orale, les éléments de la communication non verbale, plus particulièrement les aspects singuliers de l'usage du corps et de la voix, ainsi que la capacité des étudiant·e·s à agir en professionnel·le·s d'une institution, notamment pour ce qui concerne des compétences relationnelles et sociales marquées et adaptées à une posture professionnelle. Nous nous attacherons à développer les compétences qui permettent d'analyser et de dépasser les réactions spontanées, d'adopter une juste distance avec les interlocuteurs tout en démontrant une attitude d'écoute et d'empathie, de gérer les conflits, de communiquer sereinement de manière respectueuse et de s'adapter à des situations imprévisibles et complexes en construisant les réponses adéquates. Nous aurons enfin pour visée la compréhension d'une éthique et d'une déontologie grâce au développement d'une posture réflexive construite à partir d'études de cas concrets rencontrés sur les lieux de stage au travers d'une méthodologie d'analyse de pratique.

### *Pilotage et management de service*

Ce module vise à développer la capacité des étudiant·e·s à penser leur activité au sein d'un service de vie scolaire, dont la place, l'expertise et les dimensions contributives de l'action éducative doivent se construire dans l'économie générale d'un EPLE, notamment au travers d'un processus d'auto-évaluation et de construction d'un projet d'établissement, et à partir de la constitution d'une équipe professionnelle en service. Il s'agira de leur permettre d'une part de proposer une dynamique de service adaptée à son environnement, en particulier en travaillant les techniques de diagnostic et la démarche de projet de service, et d'autre part à réfléchir sens, postures et techniques opératoires pour construire une professionnalité de chef·fe de service. Seront abordées les théories du management et du pilotage, à partir de l'activité de travail du service et des agents qui y sont affectés, puis, les supports techniques d'organisation, de gestion, et d'orientation politique de l'activité du service. Il s'agira d'outiller les étudiant·e·s dans leur capacité à construire une équipe de vie scolaire, à organiser et animer son activité au service des élèves, et à orienter son action à partir d'une mise en œuvre contextualisée des politiques éducatives, selon les besoins des élèves, les nécessités fonctionnelles, et les problématiques éducatives, afin de pouvoir contribuer activement au volet éducatif du projet d'établissement. Cette dimension de l'activité du CPE étant particulièrement complexe à appréhender, une première partie des enseignements se déroulera plutôt en fin de M1, de manière à enclencher la réflexion des étudiant·e·s sur leur capacité à développer le champ du pilotage de service, et se poursuivra sur le M2 dans le cadre en particulier des stages en responsabilité. Les espaces pratiques du management (recrutement, formation et évaluation des personnels de vie scolaire,

conduite de réunion, gestion des ressources humaines, fédération des équipes, démarche diagnostique) seront travaillés, pour consolider une posture de chef de service propice à l'exercice des différentes responsabilités de la fonction de CPE.

## UE de rang 2 : Promouvoir un cadre sécurisant pour le parcours de l'élève

UE 702/802/902/1002 - Promouvoir un cadre sécurisant pour le parcours de l'élève									
Matière	Cours	S7		S8		S9		S10	
		Heures	ECTS	Heures	ECTS	Heures	ECTS	Heures	ECTS
<b>Accompagnement de l'élève</b> (127 heures)	Absentéisme et décrochage scolaire			6		6			
	Des adolescents à l'Ecole	9		12					
	Ecole inclusive	3		6		3			
	Personnalisation du parcours de l'élève (persévérance, orientation, EBEP, processus d'apprentissages)	3		6		3			
	La relation éducative (autorité éducative, conduite d'entretien, médiation)	18		12		6		3	
	Relations Ecole-Parents	6		6		6			
<b>Le climat scolaire d'une école hospitalière</b> (48 heures)	Justice scolaire, procédures disciplinaires	9		3		3			
	Qualité de vie à l'école, espaces et temps éducatifs, internat	3		6		3		6	
	Violence, lutte contre le harcèlement, lutte contre les discriminations	6		9					
<b>CPE pédagogue et Educations transversales</b> (54 heures)	Conception, animation et évaluation des projets et activités éducatives	3		6		6		3	
	Education à la citoyenneté (démocratie sco, engagement, participation des élèves, ...)	9		3		3		3	
	Parcours éducatifs et compétences transversales	6		3		3		6	
Total par semestre		75h	9 EC TS	78h	8 EC TS	42 h	5 EC TS	21 h	4 EC TS
Total par année		153h		17 ECTS		63h		9 ECTS	
Total		216h				24 ECTS			

Responsable UE : Samuel Rabaud – Fabien Choley

## *Accompagnement de l'élève*

Une première partie de l'UE2 concerne de nombreuses thématiques relatives au rôle du CPE dans l'accompagnement de l'élève, envisagé tout au long de son parcours de formation. Ainsi, comprendre les facteurs de décrochage, prévenir l'absentéisme et favoriser la persévérance scolaire des élèves sera un des enseignements de cet axe. L'élève de collège ou de lycée est avant tout un·e adolescent·e qu'il convient d'envisager dans sa globalité et dans ses vulnérabilités en tenant compte des enjeux en termes de protection de l'enfance. C'est pourquoi les problématiques adolescentes seront abordées sous différents angles (psychologie de l'adolescent, santé mentale, conduites à risques ...). L'École, dans sa dimension inclusive, accueille aujourd'hui tous les élèves dans leur diversité. Elle doit permettre aux élèves l'accès aux apprentissages scolaires et psychosociaux dans une logique inter-cycles et inter-degrés, et la construction d'un parcours de formation avec une orientation choisie. Nous aborderons les manières dont les élèves apprennent et peuvent parfois en être empêchés. Nous verrons également comment l'institution prend en compte les besoins éducatifs des élèves à partir du concept d'inclusion. Concernant l'orientation, il s'agira aussi d'en comprendre les mécanismes, les moyens de lutter contre les inégalités et le rôle du CPE dans ce processus notamment. Nous travaillerons plus particulièrement la notion de relation éducative qui est un des enjeux forts de la professionnalisation des CPE : comment construire sa posture d'autorité, qu'est-ce que l'autorité éducative, comment s'incarne-t-elle dans les actions du CPE notamment lors des entretiens avec des élèves ou lors de situations de médiation ? Il s'agit d'envisager que c'est par sa posture que le CPE favorise le développement de la confiance en soi et en l'école, la formation de l'esprit critique, la construction progressive de l'autonomie, le processus d'émancipation, l'exercice de la créativité et de la responsabilité, la communication et la coopération en incarnant, en transmettant et en faisant partager les principes et les valeurs de la République. Nous aborderons aussi la coopération complexe, mais essentielle, avec les parents de manière à favoriser une coéducation au service de la réussite des élèves.

## *Le climat scolaire d'une école hospitalière*

Il s'agira dans ce module de comprendre pourquoi et comment la promotion d'un climat scolaire serein est contributive de la construction d'un cadre sécurisant pour les élèves. Les différentes composantes du climat seront étudiées dans une approche systémique, et un certain nombre de notions seront plus précisément abordées, selon trois grandes dominantes. Nous étudierons particulièrement les règles de vie et de droit des établissements scolaires, de manière à maîtriser progressivement les procédures disciplinaires, en œuvrant à ce que leur dimension éducative soit effective, partagée et constitutive de l'environnement scolaire des élèves. Le travail sera poursuivi par l'étude des différentes formes de justice scolaire, y compris les mesures de responsabilisation et les formes de justices restauratives. Nous étudierons également toutes les formes de violences scolaires, depuis une approche socio-historique jusqu'à leurs formes contemporaines, y compris à partir des nouvelles socialisations juvéniles et leurs expressions numériques. La lutte contre le harcèlement sera abordée, en complément des apprentissages institutionnels, en focalisant l'attention sur toutes les formes de discriminations à l'œuvre, dans les environnements sociaux et scolaires des élèves. Une attention particulière sera portée à la compréhension des exigences institutionnelles et citoyennes des engagements dans les luttes contre les discriminations et dans la constitution d'une école inclusive et promotrice de santé. Nous aborderons dans le même temps, les conditions à partir desquelles l'expérience de vie des élèves peut être conçue positivement, à la fois pour leur épanouissement, leur réussite et leur émancipation. Pour ce faire, les notions d'accueil, de qualité de vie seront explorées, et une attention particulière sera développée sur les espaces et les temps éducatifs, objets particulièrement propices à un engagement du service de la vie scolaire ; une réflexion sera menée sur les moyens pour qu'un EPLE intègre les questions environnementales en lien avec les objectifs de développement durables (ODD de l'ONU) ; la spécificité de l'internat sera aussi abordée, de manière à penser cet espace comme le laboratoire d'une vie scolaire réussie.

### CPE pédagogue et éducations transversales

Ce module permettra aux étudiant-e-s de comprendre pourquoi le CPE doit développer des compétences en pédagogie afin de concevoir, mener et évaluer une séquence et des séances d'enseignement. Le CPE est un didacticien des compétences transversales qui est amené à penser des activités d'apprentissage notamment à partir d'une attente institutionnelle sur les « éducations à » de manière générale et plus particulièrement sur l'éducation à la citoyenneté. Il s'agira également d'appréhender l'éducation au développement durable et à la transition écologique, la promotion de la santé et l'EVARS ainsi que l'éducation artistique et culturelle. Il doit être capable d'inscrire cette action dans les parcours éducatifs, dont le parcours citoyen, afin de développer l'engagement et la participation des élèves et transmettre des compétences, dont les compétences psychosociales : tout au long de sa scolarité dans le second degré, les élèves apprennent à devenir autonomes, à être des citoyen-ne-s responsables et en capacité de faire des choix, d'agir. Ces apprentissages nécessitent une expertise qui sera développée ici à partir de savoirs (les théories pédagogiques et celles sur les apprentissages, l'évaluation, les parcours éducatifs, les compétences), de savoir-faire (conception de séances, programmation des apprentissages, mise en activité des élèves) et de savoir-être (les séances devront être réalisées dans le cadre du stage, sur des heures de vie de classe ou dans d'autres espaces).

### UE de rang 3 : Agir au sein d'une équipe dans un contexte institutionnel

UE 703/803/903/1003 - Agir au sein d'une équipe dans un contexte institutionnel									
Matière	Cours	S7		S8		S9		S10	
		Heures	ECTS	Heures	ECTS	Heures	ECTS	Heures	ECTS
<b>Agir au sein d'une équipe dans un contexte institutionnel</b> (201 heures)	Connaissances sur le système éducatif et politiques éducatives	27	9	27	8	6	3		3
	Coopération/collaboration, partenariats	6		12				9	
	Inégalités à l'école	15		15				6	
	Le système éducatif et la vie scolaire au prisme du droit	12		12		6			
	Missions, principes et valeurs du système éducatif	20		15		4			
Total semestre		80 h		81 h		16 h		15 h	
Total année		161h		17 ECTS		31h		6 ECTS	
Total		192h				22 ECTS			

Responsable UE : Claire Burdin – Jérôme Coutellier

Il s'agit ici de comprendre et de s'approprier le cadre de référence et les fondements éthiques du métier, dans une approche pluridisciplinaire. Ces enseignements prennent appui sur des éléments de culture commune en les spécifiant aux savoirs nécessaires à l'exercice du métier de CPE. La logique de progression de ces enseignements est celle d'une entrée systémique afin de comprendre le contexte institutionnel ainsi que la diversité des contextes d'exercice (l'EPL) pour affiner ensuite le niveau "micro" de la classe, de

l'élève, en prenant plus largement appui sur l'expérience de stage. Les enseignements permettront d'appréhender la construction du système éducatif français à partir d'une approche pluridisciplinaire pour comprendre le contexte institutionnel actuel, ses finalités, les principes et les valeurs, dont la laïcité, qui fondent le service public d'éducation ; la dimension internationale sera prise en compte. Une entrée sociologique, relative à l'école comme instance de socialisation, étayera un regard critique sur la construction du système éducatif français au regard des inégalités scolaires, pour comprendre la genèse de ces inégalités, tant du point de vue de l'origine sociale, du genre et de l'histoire migratoire. Ces savoirs académiques seront mobilisés dans la problématisation des situations éducatives, afin de construire un « savoir-agir pertinent », adapté à la mesure des enjeux sociaux. Le droit de la vie scolaire sera abordé, afin de consolider la culture juridique des futurs CPE et leur permettre d'assumer leur rôle de conseiller-e de la communauté éducative ; ces enseignements approfondiront les éléments relatifs aux droits et devoirs du fonctionnaire. En articulation avec l'expérience de stage, ces enseignements visent l'acquisition d'un savoir pour étayer une pratique professionnelle inscrite dans le respect du cadre juridique, éthique et réglementaire, attentive au bien-être et de la réussite des élèves. La coopération au sein de la communauté éducative, en équipe pluriprofessionnelle, et les partenariats seront travaillés à partir de situations professionnelles concrètes, dans une projection de ce que peut être un contexte professionnel en EPLE.

#### UE de rang 4 : Développer une posture réflexive par la recherche

UE 704/804/904/1004- Développer une posture réflexive par la recherche									
Matière	Cours	S7		S8		S9		S10	
		Heures	ECTS	Heures	ECTS	Heures	ECTS	Heures	ECTS
<b>Développer une posture réflexive par la recherche (60 heures)</b>	Recherche	20	2	20	2	15	6	5	6
Total semestre		20 h	2 EC TS	20 h	2 EC TS	15 h	6 EC TS	5h	6 EC TS
Total année		4h		4 ECTS		20h		12 ECTS	
Total		60h				16 ECTS			

Responsable UE : Claire Burdin – Bruno Fondeville

Les enseignements dans le cadre de ce bloc contribuent à une formation à et par la recherche. Cet apprentissage progressif assurera l'élaboration d'un travail de recherche, débutant au semestre 7 et s'achevant par une soutenance courant du semestre 10. Deux axes forts structurent les objectifs de cette UE :

- Donner aux étudiant·e-s les moyens d'accéder aux savoirs établis par des recherches robustes, d'en faire une lecture critique qui va pouvoir inspirer et nourrir la future pratique professionnelle.
- Mettre en œuvre une démarche scientifique permettant de problématiser un sujet, d'en approfondir la connaissance via la construction d'un état des recherches sur ce sujet et de mettre en place un recueil et l'analyse de données via la mobilisation d'un cadre d'analyse rigoureux.

Cet apprentissage de la démarche scientifique s'inscrit dans une pluralité d'approches disciplinaires qui permettra d'explorer des thèmes en lien avec des questions éducatives contemporaines qui seront travaillées par un accompagnement individuel et dans le cadre de séminaires. Les séminaires permettent

notamment de s'approprier la méthodologie d'une démarche scientifique : recherche bibliographique, méthodologies de recueil de données, spécificités de l'écriture d'un mémoire ...

Les étudiant·e·s sont aussi encouragé·e·s à participer à des événements scientifiques visant à les acculturer au monde de la recherche (conférences, webinaires, colloques, journées d'étude).

Ainsi, ce bloc participe pleinement à la formation de praticien·ne·s réflexifs capables d'analyser, d'infléchir leur action et d'enrichir la pertinence de leur rôle de conseiller·e de la communauté éducative.

## UE de rang 5 : Se construire en praticien réflexif

UE 705/805/905/1005 - Se construire en praticien réflexif									
Matière	Cours	S7		S8		S9		S10	
		Heures	ECTS	Heures	ECTS	Heures	ECTS	Heures	ECTS
<b>Se construire en praticien réflexif</b> (48 heures)	Accompagnement du stage	12	2	18	2	9	10	9	10
Total semestre		12h	2	18h	2	9h	10 ECTS	9h	10 ECTS
Total année		30h		4		18h		20 ECTS	
Total		48h				24 ECTS			

Responsable UE : Claire Burdin - Samuel Rabaud

Dans cette UE, il s'agit de travailler à l'acquisition des compétences du praticien réflexif, acteur de son développement professionnel. Nous travaillerons donc au développement d'une pratique réflexive prenant appui sur les expériences de stage en établissement scolaire afin de permettre aux futurs conseiller·e·s principaux d'éducation de s'inscrire dans un développement professionnel continu.

Il s'agira notamment de développer la capacité à problématiser et à analyser les situations éducatives du cœur de métier, jusqu'à pouvoir assumer l'ensemble des dimensions de la pratique professionnelle.

Le travail effectué ici se pense dans une articulation plus étroite avec l'analyse de la pratique et de l'activité mentionnée dans les UE 701/801/901.

## UE de rang 6 : Langues vivantes

UE 806/906 – Maîtriser une langue vivante étrangère									
Matière	Cours	S7		S8		S9		S10	
		Heures	ECTS	Heures	ECTS	Heures	ECTS	Heures	ECTS
<b>Langue vivante</b> (36 heures)	Anglais ou Espagnol			18	1	18	2		
Total semestre				18h	1 ECTS	18h	2 ECTS		
Total année		18h		2 ECTS		18h		2 ECTS	

Total	36h	3 ECTS
-------	-----	--------

Responsable UE : Fanny Berlou

L'UE a pour objectif à la fois la maîtrise de la langue apprise au niveau B1 pour le M1 et B2 pour le M2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) dans toutes les compétences et la capacité à mobiliser des connaissances relatives à l'aire linguistique et culturelle étudiée (connaissances et principaux repères historiques, géographiques, culturels, artistiques, etc.) afin d'être en mesure de présenter, contextualiser et expliquer des documents de différentes natures.

Les enseignements conduiront également à développer la capacité des étudiant·e·s à mobiliser leurs compétences linguistiques dans des situations variées et à adapter leur communication à différents contextes. Une attention particulière sera portée à la prise en compte des contextes multilingues et multiculturels, afin de favoriser une communication et une action efficaces et réfléchies dans des environnements académiques et professionnels diversifiés en développant la connaissance de dispositifs existants pour la prise en charge des élèves allophones nouvellement arrivés (EANA) et la connaissance de ressources favorisant une approche plurilingue de la discipline.

*Pour les étudiant·e·s pouvant attester d'un niveau B2, ils-elles bénéficient d'une VES et seront incité·e·s à suivre un parcours d'auto-formation sur la base de ressources mises à leur disposition.*

### UE de rang 7 : Mobiliser le numérique au service des missions du CPE

UE 807/1007 - Mobiliser le numérique au service des missions du CPE									
Matière	Cours	S7		S8		S9		S10	
		Heures	ECTS	Heures	ECTS	Heures	ECTS	Heures	ECTS
<b>Mobiliser le numérique au service des missions du CPE</b> (36 heures)	Acquérir les compétences numériques pour former et éduquer			24	6				6
	Numérique : questions vives et pratiques d'un CPE							24	
Total semestre				24h	6 ECTS			24h	6 ECTS
Total année		24h		6 ECTS		24h		6 ECTS	
Total		48h				12 ECTS			

Responsable UE : Fabien Choley

A la fin de leur formation, les étudiant·e·s doivent maîtriser des compétences définies dans le cadre de référence des compétences numériques (CRCN Edu). Les pratiques numériques en contexte professionnel permettent tout d'abord au CPE de faciliter la réalisation de ses missions, notamment dans la gestion d'une

équipe Vie Scolaire, dans la mise en place d'un suivi individuel ou dans l'élaboration d'un projet éducatif par exemple (outils institutionnels comme l'ENT, suites logicielles bureautiques ou outils numériques collaboratifs, etc...). Le CPE doit aussi être en capacité de mobiliser les thématiques vives qui impactent sa pratique et le quotidien des élèves (réseaux sociaux, IA, identité numérique, cyberharcèlement notamment) dans une perspective d'éducation à la citoyenneté numérique des élèves et également dans la formation de l'équipe d'AED à ces questions vives. Un lien sera fait avec la conception et la mise en œuvre de séquences/séances que le CPE doit mener en collaboration avec des enseignants, au croisement des disciplines scolaires et des éducations à afin de mettre le numérique au service et au cœur des apprentissages : en transdisciplinarité, seul ou en coanimation, il-elle doit pouvoir intervenir à partir d'une expertise sur ces compétences transversales dans des cours, des projets ou tout autre dispositif menant à une sensibilisation par et au numérique responsable afin de former des citoyens responsables, conscients des enjeux forts autour de leurs pratiques et sensibles à des problématiques qui touchent la société entière. Le développement d'un esprit critique par rapport aux médias, à la circulation de l'information sur les réseaux, à la construction et la maîtrise de leur identité numérique ainsi qu'aux relations avec les autres pourront donner lieu à des séances, des séquences ou des projets transversaux. Les étudiant-e-s seront donc en capacité de concevoir des enseignements dans le cadre des parcours éducatifs (Parcours citoyen, de santé, avenir et PEAC) sur le numérique responsable tout en ayant eux-mêmes une pratique éthique des outils à leur disposition (RGPD).

**Master 1ère année****Semestre 7****UE701, Devenir CPE acteur de la gouvernance éducative de l'EPL 1**

Code UE	Libellé UE	ECTS	Volume horaire global	CM	TD	TP
UE701	Devenir CPE acteur de la gouvernance éducative de l'EPL 1	7	48			

**Responsabilité de l'UE :** Samuel Rabaud – Jérôme Coutellier

**Descriptif UE :*****Le métier de CPE dans le système éducatif : identité, pratiques, et postures***

Au premier semestre il s'agira de travailler sur la professionnalisation des conseiller·e·s principaux d'éducation au travers d'une histoire les conduisant progressivement à devenir des conseillers du chef d'établissement et de la communauté éducative. Nous verrons ainsi les origines, l'histoire et les dernières évolutions attachées au métier de CPE ainsi que les origines et l'évolution du concept de vie scolaire. Il s'agira de s'attacher à comprendre la pluralité des récits sur l'Ecole pour mieux saisir ce qu'il en est de l'histoire de la division du travail éducatif. Nous pourrions alors travailler à une approche compréhensive du contexte d'exercice du métier en abordant les différents espaces professionnels à partir desquels les CPE peuvent occuper cette fonction. Pour ce faire il faut développer des compétences de communication. Nous travaillerons donc les techniques de communication orale, les éléments de la communication non verbale, plus particulièrement les aspects singuliers de l'usage du corps et de la voix, ainsi que la capacité des étudiant·e·s à agir en professionnel·le·s d'une institution, notamment pour ce qui concerne des compétences relationnelles et sociales marquées et adaptées à une posture professionnelle.

**Compétences visées :**

- Bloc 1.7. Traiter l'information et savoir communiquer
- Bloc 1.8. Collaborer au sein de la communauté éducative
- Bloc 2.3. Connaître et prendre en compte la diversité des contextes d'exercice
- Bloc 3.1. Inscrire son action dans les principes et valeurs de la république
- Bloc 3.2. Connaître les droits et obligations du fonctionnaire dans le cadre du service public d'éducation
- Bloc 3.4. Inscrire son action dans une dynamique d'équipe et partenariale

**Bibliographie :**

- Barabel, M., & Meier, O. (2022). *Concepts et théories en management : Décryptage et analyse*. EMS Éditions. <https://doi.org/10.3917/ems.barab.2022.01>
- Barbier, C. (2015). *Assistants d'éducation : Quelle contribution au projet éducatif d'établissement ?* Canopé Éditions.
- *Carrefours de l'éducation*. (2020). Le conseiller principal d'éducation entre héritage et nouvelles professionnalités (n° 49).

- Chauvigné, C., & Robert, A. D. (2022). *La vie scolaire : Une histoire singulière au sein du système éducatif*. Presses Universitaires de Rouen et du Havre.
- Condette, S. (Éd.). (2014). Le conseiller principal d'éducation : Un acteur éducatif méconnu ? *Recherches & éducations, 11*.
- Delahaye, J.-P. (Coord.). (2016). *Le conseiller principal d'éducation : De la vie scolaire à la politique éducative*. Berger-Levrault.
- + Bibliographie générale (cf *infra*)

## UE 702, Promouvoir un cadre sécurisant pour le parcours de l'élève 1

Code UE	Libellé UE	ECTS	Volume horaire global	CM	TD	TP
UE702	Promouvoir un cadre sécurisant pour le parcours de l'élève 1	9	75			

**Responsabilité de l'UE :** Samuel Rabaud – Fabien Choley

**Descriptif UE :**

### **Accompagnement de l'élève**

Dans cette première UE du master, les étudiant-e-s aborderont des questions essentielles à la compréhension du parcours d'un-e adolescent-e dans l'École : les étapes du développement de l'adolescent et les conséquences qu'elles ont sur sa scolarisation. Le rapport aux familles fera l'objet d'une attention particulière afin de poser dès l'entrée en master l'importance du lien entre les familles et l'institution scolaire, gage de la réussite de l'élève, la place que celle-ci leur fait et les difficultés qui peuvent surgir dans cette relation. Le questionnement autour de la construction des inégalités et la connaissance de la diversité des élèves seront également abordés dans le cadre d'un croisement de regards entre CPE et enseignants afin de comprendre comment chaque élève dans sa singularité doit trouver sa place au sein d'une institution/d'un collectif afin de se réaliser scolairement et personnellement. A ce titre les préoccupations autour de l'éducation à l'orientation seront abordées pour conforter cette réflexion. Les étudiant-e-s devront enfin, dans le cadre de ces cours, être sensibilisé-e-s à une posture d'autorité éducative à travers l'analyse des différentes techniques d'entretien (médiation, écoute active, entretien éducatif, communication assertive, etc...). Un lien sera fait avec l'UE 701 *Identité, postures et pratiques professionnelles* dans laquelle ils-elles trouveront un écho aux préoccupations développées ici.

### **Le climat scolaire d'une école hospitalière**

Il s'agira dans ce module de comprendre pourquoi et comment la promotion d'un climat scolaire serein est contributive de la construction d'un cadre sécurisant pour les élèves. Les différentes composantes du climat seront étudiées dans une approche systémique, et un certain nombre de notions seront plus précisément abordées, dont celle de la justice scolaire associée notamment aux règles de vie et de droit des établissements scolaires et aux procédures disciplinaires. Il faudra se demander qu'est-ce que punir et comment les CPE peuvent faire de cette question une interrogation partagée au sein de l'EPL afin que toute punition ou sanction puisse être considérée comme un geste éducatif.

Nous verrons comment il peut y avoir une tension entre plusieurs principes de justice et comment les élèves peuvent rencontrer la violence et l'injustice à l'école. Il faudra, à cet égard, interroger toutes les formes de violences scolaires depuis une approche socio-historique jusqu'à leurs formes contemporaines, y compris à partir des nouvelles socialisations juvéniles et leurs expressions numériques.

## CPE pédagogique et éducations transversales

L'UE de premier semestre permettra aux étudiant·e·s de comprendre la complexité de l'approche éducative transversale et d'appréhender une posture qui ne semble pas évidente à concevoir *a priori*, celle de CPE pédagogique. Traversées par une opposition entre pédagogie et éducation, les pratiques actuelles des CPE et des enseignant·e·s ont parfois des difficultés à dépasser cette dichotomie et entravent la collaboration entre les deux corps sur la question des apprentissages. Les premiers cours déconstruiront donc cette séparation. Les étudiant·e·s seront sensibilisés à la conception et l'animation de séances à travers une analyse de séquences et de séances, des pauses métacognitives sur plusieurs cours et des apports sur les différentes théories d'apprentissage. Un lien sera fait avec les cours *Accompagnement de l'élève* dans cette même UE, notamment sur l'adolescence et l'Ecole inclusive. Des croisements de regards auront lieu avec des étudiant·e·s de master M2E professorat du second degré. Les étudiant·e·s apprendront également à identifier les espaces et les enjeux liés à l'engagement des élèves pour comprendre comment et pourquoi ils-elles doivent agir pour développer la démocratie scolaire, en lien avec l'UE 703 *Agir au sein d'une équipe dans un contexte institutionnel*.

### Compétences visées :

- Bloc 1.2. Contribuer à la qualité des conditions de vie des élèves dans l'établissement
- Bloc 1.3. Veiller au respect des règles de vie et de droit dans l'établissement
- Bloc 1.4. Accompagner les élèves dans leurs apprentissages par un suivi individuel et collectif
- Bloc 1.5. Participer à la construction des parcours des élèves
- Bloc 1.6. Accompagner les élèves dans leur formation à une citoyenneté participative
- Bloc 2.1. Appuyer son action sur une culture de l'évaluation
- Bloc 2.2. Connaître et prendre en compte la diversité des élèves
- Bloc 3.1. Inscrire son action dans les principes et valeurs de la république
- Bloc 3.5. Construire des relations de qualité avec les familles
- Bloc 3.6. Agir dans un cadre collectif pour la protection de l'enfance

### Bibliographie :

- Barthes, A., Lange, J.-M., & Tutiaux-Guillon, N. (Dir.). (2017). *Dictionnaire critique des enjeux et concepts des « éducations à... »*. L'Harmattan.
- Musial, M., Pradère, F. et Tricot, A. (2023). *Comment concevoir un enseignement ?* (2e éd.). De Boeck Supérieur.
- Capitanescu Benetti, A., & Rousseau, M. (Coord.). (2022). *Le bien-être à l'école. Cahiers pédagogiques*, 575.
- Catheline, N. (2016). *Souffrances à l'école*. Albin Michel.
- Andreani, F., Lartigue, P. (2006), *L'orientation des élèves, comment concilier son caractère individuel et sa dimension sociale*, Armand Colin.
- Cnesco (2018). *Comment l'école aide-t-elle les élèves à construire leur orientation ?* Dossier de synthèse.
- + Bibliographie générale (cf *infra*)

## UE 703, Agir au sein d'une équipe dans un contexte institutionnel 1

Code UE	Libellé UE	ECTS	Volume horaire global	CM	TD	TP
---------	------------	------	-----------------------	----	----	----

UE703	Agir au sein d'une équipe dans un contexte institutionnel 1	9	80			
-------	---	---	----	--	--	--

**Responsabilité de l'UE :** Claire Burdin – Jérôme Coutellier

**Descriptif UE :**

Il s'agit ici de comprendre et de s'appropriier le cadre de référence et les fondements éthiques du système éducatif et plus spécifiquement du métier, dans une approche pluridisciplinaire. Ces enseignements prennent appui sur des attendus du bloc 3 du référentiel de formation, commun aux enseignant·e·s et aux CPE, tout en les spécifiant aux savoirs nécessaires à l'exercice du métier. Les enseignements permettront d'appréhender la construction du système éducatif français à partir d'une approche pluridisciplinaire pour comprendre le contexte institutionnel actuel, ses finalités, les principes et les valeurs, dont la laïcité, qui fondent le service public d'éducation et les grandes orientations en matière de politiques éducatives (Ecole inclusive, éducation prioritaire, etc.). Nous travaillerons aussi sur le contexte éducatif international pour mieux comprendre l'histoire particulière du système éducatif français au regard de ses spécificités dans la mise en œuvre des politiques éducatives. Une entrée sociologique, relative à l'école comme instance de socialisation permettra d'aborder notamment les inégalités scolaires pour comprendre leur genèse, tant du point de vue de l'origine sociale que du genre et de l'histoire migratoire. Les différentes politiques éducatives abordées nous conduiront à soulever la question des partenariats à partir desquels il s'agira d'envisager les partenaires particuliers que sont les familles. Le droit de la vie scolaire sera abordé, afin de consolider la culture juridique des futurs CPE et leur permettre d'assumer leur rôle de conseiller·e de la communauté éducative.

**Compétences visées :**

- Bloc 1.3. Veiller au respect des règles de vie et de droit dans l'établissement
- Bloc 1.8. Collaborer au sein de la communauté éducative
- Bloc 2.2. Connaître et prendre en compte la diversité des élèves
- Bloc 2.3. Connaître et prendre en compte la diversité des contextes d'exercice
- Bloc 3.1. Inscrire son action dans les principes et valeurs de la république
- Bloc 3.2. Connaître les droits et obligations du fonctionnaire dans le cadre du service public d'éducation
- Bloc 3.3. Connaître le système éducatif français pour mieux y inscrire son action
- Bloc 3.4. Inscrire son action dans une dynamique d'équipe et partenariale

**Bibliographie :**

- Obin, J.-P., & Daux, C. (2015). *20 situations réelles de vie scolaire*. Hachette Éducation.
- Pesce, S. (2010). *Gestion de la vie scolaire : traitement des situations critiques* [Conférence]. [IH2EF](#)
- + Bibliographie générale (*cf infra*)

**UE 704, Développer une posture réflexive par la recherche 1**

Code UE	Libellé UE	ECTS	Volume horaire global	CM	TD	TP
UE704	Développer une posture réflexive par la recherche 1	2	20			

**Responsabilité de l'UE :** Claire Burdin – Bruno Fondeville

**Descriptif UE :**

Les objectifs de cette UE sont :

- De faire découvrir des champs, des thématiques et des méthodologies de recherche en lien avec le domaine de l'éducation ;
- De favoriser la prise de conscience de l'intérêt de mobiliser des résultats de la recherche dans l'exercice du métier ;
- D'accompagner la construction du projet de mémoire de l'étudiant-e et l'appropriation d'une démarche scientifique. Les étudiant-e-s identifieront et définiront les concepts-clefs mobilisés dans le projet de recherche. Ils-elles mobiliseront une démarche de recherche bibliographique pour élaborer une première bibliographie pour leur cadre théorique. Ils-elles évalueront et hiérarchiseront les différentes sources.

Cet apprentissage de la démarche scientifique s'inscrit dans une pluralité d'approches disciplinaires qui permettra d'explorer des thèmes en lien avec des questions éducatives et professionnelles contemporaines qui seront travaillées par un accompagnement individuel et dans le cadre de séminaires. Les séminaires permettent notamment de s'approprier la méthodologie d'une démarche scientifique : recherche bibliographique, méthodologies de recueil de données, spécificités de l'écriture d'un mémoire.

**Compétences visées :**

- Bloc 1.7. Traiter l'information et savoir communiquer
- Bloc 4.1. S'inscrire dans une démarche de recherche pour développer ses compétences professionnelles
- Bloc 4.2. S'inscrire dans un collectif professionnel
- Bloc 4.3. Utiliser le numérique pour agir et se former dans un environnement professionnel

**Bibliographie :**

- Albero, B. et Thievenaz, J. (dir.) (2022). *Enquêter dans les métiers de l'humain : Traité de méthodologie de la recherche en sciences de l'éducation et de la formation. Tomes 1, 2 et 3*. Éditions Raison et Passions.
- + Bibliographie générale (cf infra)

**UE 705, Se construire en praticien réflexif 1**

Code UE	Libellé UE	ECTS	Volume horaire global	CM	TD	TP
UE705	Se construire en praticien réflexif 1	3	15			

**Responsabilité de l'UE :** Claire Burdin - Samuel Rabaud

**Descriptif UE :**

Au semestre 7, l'objectif est de permettre aux étudiant·e·s d'appréhender leur contexte de stage et de s'outiller à analyser l'activité professionnelle des CPE (d'autres CPE, de leur tuteur puis d'eux-mêmes). Ainsi, grâce à un ou des modèles d'analyse, ils-elles proposeront un rapport d'étonnement sur leur EPLE de stage et sur le service de vie scolaire. Grâce aux apports de théories de l'activité, les étudiant·e·s pourront analyser des situations de travail de CPE (vidéos, transcriptions d'entretiens).

### Compétences visées :

- Bloc 1.2. Contribuer à la qualité des conditions de vie des élèves dans l'établissement
- Bloc 1.4. Accompagner les élèves dans leurs apprentissages par un suivi individuel et collectif
- Bloc 4.1. S'inscrire dans une démarche de recherche pour développer ses compétences professionnelles
- Bloc 4.3. Utiliser le numérique pour agir et se former dans un environnement professionnel

### Bibliographie :

- Dupeyron, J-F (2024) L'expérience vive des CPE. Carrefours de l'éducation, 2020
- Pain J. (2002). *De l'entre tous à l'entre lieux, la vie analytique du CPE.*  
<https://www.google.com/url?sa=t&source=web&rct=j&opi=89978449&url=http://www.jacques-pain.fr/jpwp/articles-de-jacques-pain/&ved=2ahUKewioi92PvceUAXU4AfsDHSI9BhQQFnoECBkQAQ&usg=AOvVaw2tIOLbhqsiNHZg-N-0-V8u>
- + Bibliographie générale (*cf infra*)

## UE hors cursus 1

Code UE	Libellé UE	ECTS	Volume horaire global	CM	TD	TP
UE hors cursus 1	Préparation concours	0	36			

**Responsabilité de l'UE :** Jérôme Coutellier

### Descriptif UE :

Cette UE hors cursus, délivrée au long des 4 semestres du master, est accessible de manière optionnelle à l'ensemble des étudiant·e·s non lauréats du concours. Il s'agit de travailler la capacité à maîtriser les attendus et exigences des épreuves orales et écrites. Les enseignements sont délivrés pour majeure partie en M1. Les épreuves écrites seront travaillées dès le début du 1<sup>er</sup> semestre du M1 et jusqu'en amont du concours au second semestre ; les épreuves orales seront introduites progressivement, jusqu'à constituer l'essentiel du second semestre. Les étudiant·e·s de M2 pourront accéder à un complément de formation, tout en bénéficiant des enseignements de M1 de façon mutualisée.

Les méthodologies des deux épreuves d'admissibilité et des épreuves d'admission seront cependant abordées conjointement, en s'appuyant sur le programme du concours, la bibliographie indicative et les rapports de jury. Elles seront appréhendées comme des situations de communication écrite et orale nécessitant de maîtriser les savoirs académiques et professionnels travaillés dans les UE du master, de savoir lire et assimiler les documents supports des épreuves, et d'être capable d'analyser des situations éducatives afin de fournir des propositions de réponse, d'action ou de projet adaptées ; il sera aussi travaillé la capacité à incarner un·e professionnel·le réflexif, afin de préparer en particulier la deuxième épreuve orale. Les

enseignements consisteront en une alternance d'apports, d'exercices méthodologiques et d'entraînements aux épreuves sous la forme de simulations.

**Semestre 8****UE801, Devenir CPE acteur de la gouvernance éducative de l'EPL 2**

Code UE	Libellé UE	ECTS	Volume horaire global	CM	TD	TP
UE801	Devenir CPE acteur de la gouvernance éducative de l'EPL 2	6	56			

**Responsabilité de l'UE :** Samuel Rabaud – Jérôme Coutellier

**Descriptif UE :*****Le métier de CPE dans le système éducatif : identité, pratiques, et postures***

Il s'agira ici de développer l'approche de l'EPL, notamment au travers des instances pour comprendre la place occupée par les CPE. Nous poursuivrons ainsi aussi le travail commencé au semestre précédent sur l'UE 701 sur la communication. Nous nous attacherons à développer les compétences qui permettent d'analyser et de dépasser les réactions spontanées, d'adopter une juste distance avec les interlocuteurs tout en démontrant une attitude d'écoute et d'empathie mais aussi la capacité à gérer les conflits, à communiquer sereinement de manière respectueuse et à s'adapter à des situations imprévisibles et complexes en construisant les réponses adéquates. Nous travaillerons notamment sur les techniques d'entretiens. Il s'agira de comprendre la place donnée à la mise en œuvre des gestes professionnels en lien avec l'entretien dans les textes institutionnels, dans la recherche universitaire et comme outil professionnel : l'entretien se pense à partir de techniques, de savoir-faire et d'attitudes. Il faudra donc construire quelques repères en termes d'approche psycho-sociale de la communication, nous verrons ce qui a été théorisé par Porter concernant une typologie des attitudes et comment distinguer entretien directif, non directif et semi-directif en mobilisant la notion d'écoute active (Rogers), et il s'agira de faire la distinction entre l'entretien d'aide, l'entretien de recadrage, l'entretien d'investigation et l'entretien d'explicitation.

Nous aurons enfin pour visée la compréhension d'une éthique et d'une déontologie grâce au développement d'une posture réflexive construite à partir d'études de cas concrets rencontrés sur les lieux de stage au travers d'une méthodologie d'analyse de pratique et de l'activité au travers de supports de vidéoformation et en lien avec l'expérience de stage.

***Pilotage et management de service***

Ce module vise à développer la capacité des étudiant·e·s à penser leur activité au sein d'un service de vie scolaire, dont la place, l'expertise et les dimensions contributives de l'action éducative doivent se construire dans l'économie générale d'un EPL, notamment au travers d'un processus d'auto-évaluation et de construction d'un projet d'établissement, et à partir de la constitution d'une équipe professionnelle en service. Il s'agira de leur permettre d'une part de proposer une dynamique de service adaptée à son environnement, en particulier en travaillant les techniques de diagnostic et la démarche de projet de service, et d'autre part à réfléchir sens, postures et techniques opératoires pour construire une professionnalité de chef·fe de service. Cette dimension de l'activité du CPE étant particulièrement complexe à appréhender, une première partie des enseignements se déroulera plutôt en fin de M1, de manière à enclencher la réflexion des étudiant·e·s sur leur capacité à développer le champ du pilotage de service après avoir préalablement cerné les éléments éducatifs du cœur de métier ; elle se poursuivra sur le M2 dans le cadre en particulier des stages en responsabilité, et dans des formats plus pragmatiques de productions d'outils et de supports professionnels.

Ainsi, nous aborderons d'abord les théories du management, les styles managériaux et les ingrédients impératifs du pilotage, en termes d'organisation du service, de gestion des ressources humaines et de démarche de projet de service. Nous travaillerons notamment à bien cerner le sens de l'activité de service, pour mieux appréhender les missions confiées, en propre ou de manière contributive, et donner ainsi une orientation politique commune à l'ensemble des agents affectés, dans une mise en œuvre contextualisée des politiques éducatives prenant en compte les besoins des élèves, les problématiques éducatives et les nécessités fonctionnelles. Nous poserons également les jalons nécessaires à une démarche diagnostique du service, afin d'outiller la prise de fonction qui aura lieu en M2.

### Compétences visées :

- Bloc 1.1. Encadrer, organiser et animer l'équipe de vie scolaire
- Bloc 1.2. Contribuer à la qualité des conditions de vie des élèves dans l'établissement
- Bloc 1.7. Traiter l'information et savoir communiquer
- Bloc 1.8. Collaborer au sein de la communauté éducative
- Bloc 2.2. Connaître et prendre en compte la diversité des élèves
- Bloc 2.3. Connaître et prendre en compte la diversité des contextes d'exercice
- Bloc 3.2. Connaître les droits et obligations du fonctionnaire dans le cadre du service public d'éducation
- Bloc 3.4. Inscrire son action dans une dynamique d'équipe et partenariale

### Bibliographie :

- Mikailoff, N. (2017). *L'accompagnement individuel des élèves par le conseiller principal d'éducation entre éthique et responsabilité*. Sciences humaines et sociales.
- Favreau, M. (2020). L'écoute au cœur du métier des CPE selon une étude sur leur représentation professionnelle. *Carrefours de l'éducation*, 49(1), 47-60. <https://doi-org.gorgone.univ-toulouse.fr/10.3917/cdle.049.0047>.
- Barabel, M., & Meier, O. (2022). *Concepts et théories en management : Décryptage et analyse*. EMS Éditions. <https://doi.org/10.3917/ems.barab.2022.01>
- Barbier, C. (2015). *Assistants d'éducation : Quelle contribution au projet éducatif d'établissement ?* Canopé Éditions.
- + Bibliographie générale (cf *infra*)

## UE 802, Promouvoir un cadre sécurisant pour le parcours de l'élève 2

Code UE	Libellé UE	ECTS	Volume horaire global	CM	TD	TP
UE802	Promouvoir un cadre sécurisant pour le parcours de l'élève 2	8	78			

Responsabilité de l'UE : Samuel Rabaud – Fabien Choley

### Descriptif UE :

#### *Accompagnement de l'élève*

Située après le premier stage, cette UE permettra aux étudiant·e·s de confronter leurs premières observations aux éléments développés au 1<sup>er</sup> semestre et aborder ainsi la question du décrochage scolaire

articulés aux savoirs relatifs à la relation éducative, à l'orientation, à l'adolescence et à la relation aux familles. Sur ce dernier point, les enseignements mettront en avant les peurs réciproques qui entravent ce partenariat particulier afin de les dépasser pour construire une coéducation pleine et entière. De nouveaux apports sur l'adolescence permettront d'aborder les processus cognitifs à l'œuvre dans les apprentissages (lien avec la partie *CPE pédagogue et Educations transversales* de cette même UE) mais également la connaissance des troubles qui les empêchent. Ce sera l'occasion également de comprendre ce qu'implique une accessibilité dans une Ecole inclusive notamment en termes d'accueil d'Elèves à Besoins Educatifs Particuliers (EBEP). Un lien sera fait avec l'UE 807 *Acquérir les compétences numériques pour former et éduquer* sur la manière de se saisir du numérique pour aider à rendre effective cette accessibilité. Des savoir-faire seront élaborés sur la relation éducative afin que les étudiant·e·s puissent dès le deuxième stage de pratique accompagnée s'essayer à des entretiens et en faire un retour analytique en cours.

### ***Le climat scolaire d'une école hospitalière***

Dans le prolongement du semestre précédent, il faudra poursuivre le travail sur les règles de vie et de droit afin de maîtriser progressivement les procédures disciplinaires en œuvrant à ce que leur dimension éducative soit effective, partagée et constitutive de l'environnement scolaire des élèves ; le travail sera poursuivi par l'étude des différentes formes de justice scolaire, y compris les mesures de responsabilisation et les formes de justices restauratives. La lutte contre le harcèlement sera abordée, en complément des apprentissages institutionnels, en abordant notamment les différentes formes de discriminations à l'œuvre dans les environnements sociaux et scolaires des élèves. Une attention particulière sera portée à la compréhension des exigences institutionnelles et citoyennes des engagements dans les luttes contre les discriminations et dans la constitution d'une école inclusive et promotrice de santé.

Et enfin le climat scolaire sera abordé ici à partir des espaces et des temps éducatifs, ce qui nous permettra notamment d'interroger la pédagogie et la place des CPE dans la pédagogie dans une articulation avec les autres composantes de cette UE.

### ***CPE pédagogue et éducations transversales***

A partir des savoirs et objets analysés au premier semestre, les étudiant·e·s développeront des capacités à élaborer des séquences et des séances sur des sujets transdisciplinaires afin de devenir progressivement des didacticien·ne·s des *éducations à* et des compétences transversales. L'approche par compétences et la question de l'évaluation de l'élève ainsi que sa mise en activité seront centrales sur ce module. A partir de là sera étudié le cadre qui permet au CPE de s'engager dans cette direction : les parcours éducatifs, les projets et les objets d'enseignement et d'apprentissage qui forment le « programme » du CPE, dont les éducations à la citoyenneté, à l'éco-citoyenneté, à la santé et aux transitions écologiques et sociales. Un temps dédié sera consacré au développement des green comp des futurs CPE, à la sensibilisation aux limites planétaires et aux enjeux du changement climatique pour les préparer à développer des projets pour former les élèves, futurs citoyen·nes habitant une planète commune. Une attention particulière sera portée aux compétences psychosociales afin de faire comprendre aux étudiant·e·s l'importance de développer un esprit critique pour eux et pour les élèves et d'accompagner ces derniers vers des comportements responsables, une autonomie et la relation aux autres dans une approche intégrée et inclusive pour construire des projets et des séquences de cours. L'objectif pour les étudiant·e·s sera d'identifier les espaces et les temps pour porter ces actions (heures de vie de classe, coanimation de séquences en EMC ou EMI, heures d'études, etc.) et comment y donner une cohérence au niveau de l'établissement en les inscrivant dans une politique éducative globale : un lien sera fait avec les cours de l'UE 703 et 803 *Agir au sein d'une équipe dans un contexte institutionnel*. Les étudiant·e·s seront également en capacité à la fin du semestre d'identifier ce qui empêche l'engagement des élèves dans leur établissement et les freins au développement de la démocratie scolaire, que ce soit pour les élèves ou les personnels.

### **Compétences visées :**

- Bloc 1.2. Contribuer à la qualité des conditions de vie des élèves dans l'établissement
- Bloc 1.3. Veiller au respect des règles de vie et de droit dans l'établissement
- Bloc 1.4. Accompagner les élèves dans leurs apprentissages par un suivi individuel et collectif
- Bloc 1.5. Participer à la construction des parcours des élèves
- Bloc 1.6. Accompagner les élèves dans leur formation à une citoyenneté participative
- Bloc 2.1. Appuyer son action sur une culture de l'évaluation
- Bloc 2.2. Connaître et prendre en compte la diversité des élèves
- Bloc 3.1. Inscrire son action dans les principes et valeurs de la république
- Bloc 3.2. Connaître les droits et obligations du fonctionnaire dans le cadre du service public d'éducation
- Bloc 3.5. Construire des relations de qualité avec les familles
- Bloc 3.6. Agir dans un cadre collectif pour la protection de l'enfance

### Bibliographie :

- Bernard, P.-Y. (2019). *Le décrochage scolaire*. Presses universitaires de France.
- Bourven, M.-H., & Hoppenot, S. (2018). *L'éducation à la sexualité*. Dans *L'école et la santé : des enjeux forts, une ambition à soutenir*. Administration & Éducation, 157(1), 61–68.
- Audigier, F., (2006). *L'éducation à la citoyenneté*.
- Audigier, F., (2007). *L'éducation à la citoyenneté dans ses contradictions*.
- Debarbieux, É. (Dir.). (2022). *L'impasse de la punition à l'école : Des solutions alternatives en classe* (2e éd.). Dunod.
- Galand, B. (2021). *Le harcèlement à l'école*. Retz.
- Grimault-Leprince, A. (2014). Réguler les désordres au collège. Pourquoi la coopération entre enseignants et conseillers principaux d'éducation est-elle problématique ? *Recherches & éducations*, 11, 51-65.
- + Bibliographie générale (cf *infra*)

## UE 803, Agir au sein d'une équipe dans un contexte institutionnel 2

Code UE	Libellé UE	ECTS	Volume horaire global	CM	TD	TP
UE803	Agir au sein d'une équipe dans un contexte institutionnel 2	8	81			

**Responsabilité de l'UE :** Claire Burdin – Jérôme Coutellier

### Descriptif UE :

Les contenus travaillés en UE 703 (fonctionnement de l'EPL, instances, politiques éducatives, valeurs de la république, laïcité, école inclusive, partenariats, etc.) seront approfondis et mis en perspective notamment au prisme de plusieurs disciplines dont le droit et les SHS (sciences de l'éducation, philosophie, histoire, géographie, sociologie ou psychologie). Ces savoirs académiques seront mobilisés dans la problématisation des situations éducatives, afin de construire un « savoir-agir pertinent » adapté à la mesure des enjeux sociaux. C'est dans cette perspective que, dans une articulation avec ce qui sera travaillé dans les UE 702/802, nous aborderons le champ des *éducations à...* (TEDS, défense, EAC, EMI) et la démarche de projet. Une attention particulière sera portée à la place des CPE dans le projet d'établissement, le contrat d'objectifs

et la démarche d'autoévaluation, héritiers des politiques de décentralisation et de l'autonomie des établissements. Les étudiant-e-s questionneront les partenariats institutionnels et associatifs (PJJ, ASE, dispositifs de protection de l'enfance, associations d'éducation populaire, etc.) dans le cadre de leur stage hors EPLE. Dans le prolongement d'un étayage en termes de culture juridique, nous travaillerons les droits et devoirs des fonctionnaires qui devront ici permettre aux CPE de mieux s'inscrire dans une perspective collaborative de travail en équipe grâce à des temps et des espaces partagés avec les étudiant-e-s des autres parcours.

### Compétences visées :

- Bloc 1.3. Veiller au respect des règles de vie et de droit dans l'établissement
- Bloc 1.8. Collaborer au sein de la communauté éducative
- Bloc 2.2. Connaître et prendre en compte la diversité des élèves
- Bloc 2.3. Connaître et prendre en compte la diversité des contextes d'exercice
- Bloc 3.1. Inscrire son action dans les principes et valeurs de la république
- Bloc 3.2. Connaître les droits et obligations du fonctionnaire dans le cadre du service public d'éducation
- Bloc 3.3. Connaître le système éducatif français pour mieux y inscrire son action
- Bloc 3.4. Inscrire son action dans une dynamique d'équipe et partenariale

### Bibliographie :

- Progin, L. et Letor, C. (2025). *Diriger collectivement un établissement scolaire ? : Enjeux et perspectives de la participation des équipes éducatives et des partenaires de l'école*. De Boeck Supérieur. <https://shs-cairn-info.gorgone.univ-toulouse.fr/diriger-collectivement-un-etablissement-scolaire--9782807368354?lang=fr>.
- Fabre, M. (2014). Les « Éductions à » : problématisation et prudence.
- + Bibliographie générale (*cf infra*)

## UE 804, Développer une posture réflexive par la recherche 2

Code UE	Libellé UE	ECTS	Volume horaire global	CM	TD	TP
UE804	Développer une posture réflexive par la recherche 2	2	20			

**Responsabilité de l'UE :** Claire Burdin – Bruno Fondeville

### Descriptif UE :

Les objectifs de cette UE, dans la continuité de l'UE704, sont :

- D'amener les étudiant-e-s à s'approprier les notions du cadre théorique pertinentes pour leur sujet de recherche, à étoffer leur bibliographie pour finaliser leur cadre théorique. À partir de lectures scientifiques (mais aussi institutionnelles et professionnelles), ils-elles feront état des connaissances déjà produites et des questions en discussion afin de se positionner au regard de cadres théoriques existants. Le positionnement retenu peut élargir à des champs scientifiques distincts mais complémentaires ;
- D'amener les étudiant-e-s à problématiser leur sujet et à construire leurs questions de recherche ;

- D'accompagner les étudiant·e·s dans l'élaboration d'une méthodologie rigoureuse et soucieuse du respect des règles éthiques de la recherche, permettant de constituer un corpus de données et de l'analyser avec un cadre explicite ;
- De commencer à expérimenter la méthodologie.

#### Compétences visées :

- Bloc 1.7. Traiter l'information et savoir communiquer
- Bloc 4.1. S'inscrire dans une démarche de recherche pour développer ses compétences professionnelles
- Bloc 4.2. S'inscrire dans un collectif professionnel
- Bloc 4.3. Utiliser le numérique pour agir et se former dans un environnement professionnel

#### Bibliographie :

- Albero, B. et Thievenaz, J. (dir.) (2022). *Enquêter dans les métiers de l'humain : Traité de méthodologie de la recherche en sciences de l'éducation et de la formation. Tomes 1, 2 et 3*. Éditions Raison et Passions.
- + Bibliographie générale (cf *infra*)

### UE 805, Se construire en praticien réflexif 2

Code UE	Libellé UE	ECTS	Volume horaire global	CM	TD	TP
UE805	Se construire en praticien réflexif 2	2	15			

**Responsabilité de l'UE :** Claire Burdin - Samuel Rabaud

#### Descriptif UE :

Le semestre 8 s'inscrit dans la continuité du semestre 7. Les étudiant·e·s poursuivront le travail d'analyse de l'activité des CPE et débiteront l'analyse de leur propre activité à partir d'un recueil de traces. Ils-elles seront aussi initié·e·s à l'analyse de pratiques professionnelles à partir d'une diversité de modèles d'analyse. Le stage d'ouverture fera également l'objet d'un accompagnement.

#### Compétences visées :

- Bloc 1.2. Contribuer à la qualité des conditions de vie des élèves dans l'établissement
- Bloc 1.4. Accompagner les élèves dans leurs apprentissages par un suivi individuel et collectif
- Bloc 1.6. Accompagner les élèves dans leur formation à une citoyenneté participative
- Bloc 1.8. Collaborer au sein de la communauté éducative
- Bloc 4.1. S'inscrire dans une démarche de recherche pour développer ses compétences professionnelles
- Bloc 4.3. Utiliser le numérique pour agir et se former dans un environnement professionnel

#### Bibliographie :

- Schwartz, Y., & Durrive, L. (Dir.). (2003). *Travail et ergologie : Entretiens sur l'activité humaine*. Octarès Éditions

- Dupeyron, J.-F. (2016). La responsabilité éthique des conseillers principaux d'éducation. *Dossiers des sciences de l'éducation*, 36, 167-188.
- + Bibliographie générale (cf *infra*)

## UE 806, Maîtriser une langue vivante étrangère B1

Code UE	Libellé UE	ECTS	Volume horaire global	CM	TD	TP
UE806	Maîtriser une langue vivante niveau B1	1	18		18	

**Responsabilité de l'UE :** Fanny Berlou

**Descriptif UE :** L'UE a pour objectif à la fois la maîtrise de la langue apprise au niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) dans toutes les compétences et la capacité à mobiliser des connaissances relatives à l'aire linguistique et culturelle étudiée (connaissances et principaux repères historiques, géographiques, culturels, artistiques, etc.) afin d'être en mesure de présenter, contextualiser et expliquer des documents de différentes natures.

Les enseignements conduiront également à développer la capacité des étudiant·e·s à mobiliser leurs compétences linguistiques dans des situations variées et à adapter leur communication à différents contextes. Une attention particulière sera portée à la prise en compte des contextes multilingues et multiculturels, afin de favoriser une communication et une action efficaces et réfléchies dans des environnements académiques et professionnels diversifiés en développant la connaissance de dispositifs existants pour la prise en charge des élèves allophones nouvellement arrivés (EANA) et la connaissance de ressources favorisant une approche plurilingue de la discipline.

*Pour les étudiant·e·s pouvant attester d'un niveau B2, ils-elles bénéficient d'une VES et seront incité·e·s à suivre un parcours d'auto-formation sur la base de ressources mises à leur disposition.*

### Compétences visées :

- Maîtriser les règles de communication et leurs usages en langue vivante, niveau B2
- Connaître et prendre en compte la diversité des élèves en
  - o adaptant son action à la diversité des contextes scolaires : contexte multilingue et multiculturel
  - o en mobilisant des ressources et des dispositifs favorisant une approche plurilingue et inclusive au sein de l'établissement scolaire.
- Développer une posture réflexive sur les enjeux linguistiques, culturels et interculturels liés à l'exercice des fonctions éducatives.

### Bibliographie :

#### Références scientifiques :

Auger, N. (2005). *Comparons nos langues*. Montpellier : CRDP

CARAP (CAdre de Référence pour les Approches Plurielles) :

<http://carap.ecml.at/Accueil/tabid/3577/language/fr-FR/Default.aspx>

Candelier, M. (2008). Approches plurielles, didactiques du plurilinguisme : le même et l'autre. *Recherches en didactique des langues et des cultures. Les cahiers de l'Acedle*. 5, 64-90. <https://doi.org/10.4000/rdlc.6289>.

Conseil de l'Europe (2001). *Un Cadre européen commun de référence pour les langues : Apprendre, Enseigner, Évaluer*. Division des politiques linguistiques. <https://www.coe.int/fr/web/common-european-framework-reference-languages>

Conseil de l'Europe. (2022). *Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer : Volume complémentaire*. Council of Europe.

### Ouvrages :

#### *Pour l'anglais :*

Gosset, C. (2024). *Le mot et l'idée Anglais 1*. Paris : Ophrys.

Le Priault, H. (1999). *Grammaire progressive de l'anglais*. Paris : Belin.

Rafroidi, P. (2000). *Précis de stylistique anglaise*. Paris : Ophrys.

Rotgé, W. et Malavieille, M. (2023). *Maîtriser la grammaire anglaise – Lycée et université B1-B2*. Paris : Hatier.

#### *Pour l'espagnol :*

Freysseilard, É. (2023). *Le mot et l'idée 2 – Espagnol*. Paris : Ophrys.

Gerboin, P. et Leroy, C. (2014). *Grammaire d'usage de l'espagnol contemporain*. Paris : Hachette Éducation.

Mariani, C. et Vassivière, D. (2022). *L'espagnol de A à Z*. Paris : Hatier.

Mateo, F. et Rojo-Sastre, A. J. (2008). *Bescherelle – Les verbes espagnols*. Paris : Hatier.

## **UE 807, Mobiliser le numérique au service des missions du CPE 1**

Code UE	Libellé UE	ECTS	Volume horaire global	CM	TD	TP
UE807	Mobiliser le numérique au service des missions du CPE 1	3	24		24	

**Responsabilité de l'UE :** Nicolas Ros, Didier Peytavi et Fabien Choley

### **Descriptif UE :**

#### **Acquérir les compétences numériques pour former et éduquer**

Dans cette UE seront abordées des compétences numériques en lien avec les champs d'activité du CPE au service des apprentissages des élèves. Des liens seront faits avec les UE 702 et 802 dans le cadre de cet enseignement afin d'aider à la conception et la mise en œuvre de séances pédagogiques. Il s'agira, à travers ces apprentissages, de commencer à valider le cadre de référence des compétences numériques (CRCN Edu). Les étudiant·e·s seront amené·e·s à repérer lors de ce semestre les situations dans lesquelles l'utilisation du numérique constitue une réelle plus-value pédagogique et éducative. Ils-elles doivent être prêt·e·s à identifier dans leurs pratiques où sont présentes les préoccupations fortes liées aux questions vives du numérique mais également à développer une maîtrise des outils numériques pour faciliter leur entrée en stage à mi-temps dès la rentrée de l'année de M2.

### **Compétences visées :**

- Mettre en œuvre des usages participatifs et favoriser l'engagement avec le numérique en classe au service des situations d'enseignement et d'apprentissage.
- S'appropriier le cadre de référence des compétences numériques pour l'éducation (CRCN édu).
- Maîtriser le cadre juridique, les principes éthiques et les principes de sécurité du numérique au service des enseignements et des apprentissages.
- Utiliser les potentialités des équipements, des ressources et des services numériques pour diversifier, différencier et évaluer son enseignement et les apprentissages.
- Avoir conscience des potentialités, des risques et des limites des usages du numérique au service des apprentissages.
- Utiliser le numérique à des fins de collaboration entre professionnels.
- Développer une approche technique, pédagogique et critique de l'usage de l'IA dans un cadre scolaire.

### Bibliographie :

- Ministère de l'éducation nationale, ministère de l'enseignement supérieur, réseau Canopé, Pix, directions de région académique du numérique pour l'éducation, écoles académiques de la formation continue, réseau des instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation et centre national d'enseignement à distance. (s.d.). *Cadre de référence des compétences numériques pour l'éducation*. Eduscol. <https://eduscol.education.gouv.fr/6255/developpez-vos-competes-numeriques-avec-pix-edu>
- Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports. (2020, août). *Document d'accompagnement - Mise en œuvre du Cadre de Référence des Compétences Numériques (CRCN)*. Eduscol. <https://eduscol.education.fr/721/evaluer-developper-et-certifier-les-competes-numeriques>
- Jehel, S., & Saemmer, A. (Dir.). (2020). *Éducation critique aux médias et à l'information en contexte numérique*. Presses de l'ENSSIB.
- Cordier, A., & Erhel, S. (Dir.). (2023). *Les enfants et les écrans : Mythes et réalités*. Retz.
- + Bibliographie générale (cf infra)

## UE hors cursus 2

Code UE	Libellé UE	ECTS	Volume horaire global	CM	TD	TP
UE hors cursus 2	Préparation concours	0	36			

**Responsabilité de l'UE :** Jérôme Coutellier

### Descriptif UE :

Cette UE hors cursus, délivrée au long des 4 semestres du master, est accessible de manière optionnelle à l'ensemble des étudiant·e·s non lauréats du concours. Il s'agit de travailler la capacité à maîtriser les attendus et exigences des épreuves orales et écrites. Les enseignements sont délivrés pour majeure partie en M1. Les épreuves écrites seront travaillées dès le début du 1<sup>er</sup> semestre du M1 et jusqu'en amont du concours au second semestre ; les épreuves orales seront introduites progressivement, jusqu'à constituer l'essentiel du second semestre. Les étudiant·e·s de M2 pourront accéder à un complément de formation, tout en bénéficiant des enseignements de M1 de façon mutualisée.

Les méthodologies des deux épreuves d'admissibilité et des épreuves d'admission seront cependant abordées conjointement en s'appuyant sur le programme du concours, la bibliographie indicative et les rapports de jury. Elles seront appréhendées comme des situations de communication écrite et orale nécessitant de maîtriser les savoirs académiques et professionnels travaillés dans les UE du master, de savoir lire et assimiler les documents supports des épreuves et d'être capable d'analyser des situations éducatives afin de fournir des propositions de réponse, d'action, ou de projet adaptées ; il sera aussi travaillé la capacité à incarner un professionnel réflexif, afin de préparer en particulier la deuxième épreuve orale. Les enseignements consisteront en une alternance d'apports, d'exercices méthodologiques et d'entraînements aux épreuves sous la forme de simulations.

## Master 2ème année

### Semestre 9

#### UE901, Devenir CPE acteur de la gouvernance éducative de l'EPL 3

Code UE	Libellé UE	ECTS	Volume horaire global	CM	TD	TP
UE901	Devenir CPE acteur de la gouvernance éducative de l'EPL 3	4	38			

**Responsabilité de l'UE :** Samuel Rabaud – Jérôme Coutellier

#### Descriptif UE :

##### *Le métier de CPE dans le système éducatif : identité, pratiques, et postures*

Dans le prolongement des UE 701 et 801 nous poursuivrons le travail sur la communication en aidant les stagiaires à construire une posture réflexive sur un geste professionnel exercé au quotidien (l'entretien) pour identifier des « savoirs d'expérience » et articuler ceux-ci à des « savoirs savants » afin de permettre à chacun·e d'être au clair sur ce qu'il fait quand il met en œuvre un tel geste professionnel en lui permettant aussi de repérer les écarts entre ce qu'il-elle voudrait faire, ce qu'il-elle devrait vouloir faire et ce qu'il-elle fait vraiment. Nous prolongerons cette approche au-delà de l'entretien dans le cadre d'analyses de pratiques et d'activités qui ne peuvent se réduire à des méthodologies, en questionnant ces écarts. Il s'agira de faire en sorte que les étudiant·e·s mettent en œuvre des gestes professionnels en les pensant et en y revenant ensuite dans l'après-coup : l'analyse de pratique et de l'activité contribuera au développement d'une posture de praticien réflexif.

##### *Pilotage et management de service*

Après une reprise rapide des éléments posés en fin de M1, seront travaillés ici et de manière longitudinale sur le M2, les espaces pratiques du management afin de consolider une posture de chef de service propice à l'exercice des différentes responsabilités de la fonction de CPE.

Pour le premier semestre, nous travaillerons le recrutement et la formation des personnels de vie scolaire, la conduite de réunion et la communication professionnelle.

Nous accompagnerons également les étudiant·e·s à produire un diagnostic de service dans les premiers mois de la pratique professionnelle.

#### Compétences visées :

- Bloc 1.1. Encadrer, organiser et animer l'équipe de vie scolaire
- Bloc 1.2. Contribuer à la qualité des conditions de vie des élèves dans l'établissement
- Bloc 1.5. Participer à la construction des parcours des élèves
- Bloc 1.7. Traiter l'information et savoir communiquer
- Bloc 1.8. Collaborer au sein de la communauté éducative
- Bloc 2.2. Connaître et prendre en compte la diversité des élèves
- Bloc 2.3. Connaître et prendre en compte la diversité des contextes d'exercice
- Bloc 3.2. Connaître les droits et obligations du fonctionnaire dans le cadre du service public d'éducation
- Bloc 3.4. Inscrire son action dans une dynamique d'équipe et partenariale

**Bibliographie :**

- Favreau, M. (2020). L'écoute au cœur du métier des CPE selon une étude sur leur représentation professionnelle. *Carrefours de l'éducation*, 49(1), 47-60. <https://doi-org.gorgone.univ-toulouse.fr/10.3917/cdle.049.0047>.
- Burdin, C. (2020). « Comme ils se parlent ». Les spécificités des entretiens entre des CPE et des parents de collégiens qui ont enfreint les règles. *Carrefours de l'éducation*, 49, 97-114.
- Barabel, M., & Meier, O. (2022). *Concepts et théories en management : Décryptage et analyse*. EMS Éditions. <https://doi.org/10.3917/ems.barab.2022.01>
- Barbier, C. (2015). *Assistants d'éducation : Quelle contribution au projet éducatif d'établissement ?* Canopé Éditions.
- + Bibliographie générale (cf infra)

**UE 902, Promouvoir un cadre sécurisant pour le parcours de l'élève 3**

Code UE	Libellé UE	ECTS	Volume horaire global	CM	TD	TP
UE902	Promouvoir un cadre sécurisant pour le parcours de l'élève 3	5	42			

**Responsabilité de l'UE :** Samuel Rabaud – Fabien Choley

**Descriptif UE :****Accompagnement de l'élève**

Cette première UE de l'année de stage permettra aux étudiant-e-s de comprendre plus finement le processus de décrochage et comment des élèves sont « empêchés d'apprendre » afin d'être en capacité de prévenir, de repérer et d'accompagner les élèves en voie de décrochage. Pour cela, les facteurs de ce phénomène seront mis en relation avec des concepts comme la persévérance scolaire ou l'ancrage et les étudiant-e-s apprendront à mener des actions collectives et systémiques, en lien avec l'UE 803 et 903 *Agir au sein d'une équipe dans un contexte institutionnel*, afin d'enrayer ce processus multifactoriel voire de mener des actions proactives pour éviter son apparition. Les savoir-faire de première année sur la relation éducative et sur les relations aux familles seront abordés à partir du stage et les étudiant-e-s seront accompagné-e-s dans la construction de savoir-être sur ces questions, en lien avec l'UE 905 *Se construire en praticien réflexif*.

**Le climat scolaire d'une école hospitalière**

Nous poursuivons ici l'exploration systémique des différentes composantes du climat scolaire en abordant notamment les conditions à partir desquelles l'expérience de vie des élèves peut être conçue positivement, à la fois pour leur épanouissement, leur réussite, et leur émancipation. Pour ce faire, les notions d'accueil, de qualité de vie seront explorées et nous irons plus loin sur l'attention portée aux espaces et temps éducatifs, objets particulièrement propices à un engagement du service de la vie scolaire.

Nous reviendrons également sur la question des règles de vie et de droit en invitant les CPE stagiaires à confronter les principes vus aux semestres précédents à la complexité de leur mise en œuvre là où chaque situation doit être traitée dans un contexte propre, celui de leur établissement de stage notamment, et en prenant en compte non seulement le droit mais aussi la morale et l'éthique.

**CPE pédagogue et éducations transversales**

Lors de ce semestre, les étudiant-e-s pourront être force de proposition dans les établissements pour accompagner les élections et la formation des délégués élèves (dont les éco-délégués) et investir les semaines de l'engagement en y donnant du sens. Le fonctionnement des instances lycéennes et collégiennes abordé en première année trouvera ici un écho particulier pour mettre en avant l'écart entre la prescription et les pratiques afin de mieux comprendre où sont les points d'appui et afin de développer un accompagnement efficient qui atteint les objectifs fixés par l'institution. L'analyse du contexte de stage sera déterminante pour élaborer ces actions au plus près des spécificités de l'établissement en se basant sur un diagnostic qui sera également travaillé dans d'autres UE. Ils-elles devront également construire une ou des séances d'éducatives à en tenant compte là encore des besoins de l'établissement : ce savoir-faire permettra aux étudiant-e-s d'être en capacité de mobiliser des ressources pédagogiques, de fixer des objectifs d'apprentissages et éventuellement de solliciter des partenaires à partir des éléments vus en première année.

### Compétences visées :

- Bloc 1.2. Contribuer à la qualité des conditions de vie des élèves dans l'établissement
- Bloc 1.4. Accompagner les élèves dans leurs apprentissages par un suivi individuel et collectif
- Bloc 1.5. Participer à la construction des parcours des élèves
- Bloc 1.6. Accompagner les élèves dans leur formation à une citoyenneté participative
- Bloc 2.1. Appuyer son action sur une culture de l'évaluation
- Bloc 2.2. Connaître et prendre en compte la diversité des élèves
- Bloc 2.3. Connaître et prendre en compte la diversité des contextes d'exercice
- Bloc 3.1. Inscrire son action dans les principes et valeurs de la république
- Bloc 3.2. Connaître les droits et obligations du fonctionnaire dans le cadre du service public d'éducation
- Bloc 3.4. Inscrire son action dans une dynamique d'équipe et partenariale
- Bloc 3.5. Construire des relations de qualité avec les familles

### Bibliographie :

- Joing, I., Vors, O., Llana, C., & Potdevin, F. (2018). Se sentir bien dans chacun des lieux de l'espace scolaire au collège : Le rôle de l'autonomie, de l'appartenance sociale, de la perception du lieu et du sentiment de sécurité. *E-Spirale*, 61.
- Mazalto, M. (2017). Concevoir des espaces scolaires pour le bien-être et la réussite : Entre engagement personnel et engagement professionnel. l'Harmattan.
- Delahaye, J.-P., & Weixler, F. (2017). *Décrochage scolaire : Entre parcours singuliers et mobilisation collective, un défi pour l'école*. Berger-Levrault.
- Chauvigné, C. (2014), La formation de l'élève-citoyen dans les instances lycéennes : quelles finalités ? quels apprentissages ?, *Éducation et socialisation*, 36.
- CNETO. (2018). *Engagements citoyens des lycéens : enquête nationale réalisée par le Cnesco. Dossier de synthèse*. [Cnesco](#)
- + Bibliographie générale (cf infra)

## UE 903, Agir au sein d'une équipe dans un contexte institutionnel 3

Code UE	Libellé UE	ECTS	Volume horaire global	CM	TD	TP
---------	------------	------	-----------------------	----	----	----

<b>UE903</b>	<b>Agir au sein d'une équipe dans un contexte institutionnel 3</b>	<b>3</b>	<b>16</b>			
--------------	--	----------	-----------	--	--	--

**Responsabilité de l'UE :** Claire Burdin – Jérôme Coutellier

**Descriptif UE :**

En articulation avec l'expérience de stage, les enseignements dispensés ici visent l'acquisition d'un savoir pour étayer une pratique professionnelle attentive au bien-être, à la réussite des élèves et inscrite dans le respect du cadre juridique, institutionnel, éthique et réglementaire. La coopération au sein de la communauté éducative, en équipe pluriprofessionnelle, et les partenariats seront travaillés à partir de situations professionnelles concrètes, dans un contexte professionnel en EPLE (instances, programmes, dispositifs, projets, parcours éducatifs). Nous irons ainsi plus loin dans la mise en œuvre de politiques éducatives locales à travers une co-construction de projets éducatifs et pédagogiques en prenant en compte un contexte et la démarche de diagnostic travaillée en UE 901. Il s'agira ici de mettre en acte des valeurs afin que les stagiaires se saisissent des leviers à partir desquels ils-elles peuvent non seulement les incarner mais aussi les faire partager et les faire vivre au sein de la classe et de l'EPLE.

**Compétences visées :**

- Bloc 1.3. Veiller au respect des règles de vie et de droit dans l'établissement
- Bloc 2.3. Connaître et prendre en compte la diversité des contextes d'exercice
- Bloc 3.1. Inscire son action dans les principes et valeurs de la république
- Bloc 3.2. Connaître les droits et obligations du fonctionnaire dans le cadre du service public d'éducation
- Bloc 3.3. Connaître le système éducatif français pour mieux y inscrire son action
- Bloc 3.4. Inscire son action dans une dynamique d'équipe et partenariale

**Bibliographie :**

- Cnesco (2023). *Bien-être à l'école : comment les écoles et les établissements scolaires peuvent-ils favoriser le bien-être de leurs élèves et de leurs personnels ?* Dossier de synthèse
- Delahaye, J.-P. (Coord.). (2016). *Le conseiller principal d'éducation : De la vie scolaire à la politique éducative*. Berger-Levrault.
- + Bibliographie générale (*cf infra*)

**UE 904, Développer une posture réflexive par la recherche 3**

Code UE	Libellé UE	ECTS	Volume horaire global	CM	TD	TP
<b>UE904</b>	<b>Développer une posture réflexive par la recherche 3</b>	<b>6</b>	<b>15</b>			

**Responsabilité de l'UE :** Claire Burdin – Bruno Fondeville

**Descriptif UE :**

Les objectifs de cette UE, dans la continuité de l'UE804, sont de permettre aux étudiant·e·s de :

- Finaliser si besoin leur cadre théorique ;
- Finaliser si besoin leur méthodologie de recherche ;

- Mettre en œuvre leur recueil de données (ou constitution de leur corpus de données) ;
- Produire une analyse et organiser la présentation des résultats en lien avec le cadre théorique.

#### Compétences visées :

- Bloc 1.7. Traiter l'information et savoir communiquer
- Bloc 4.1. S'inscrire dans une démarche de recherche pour développer ses compétences professionnelles
- Bloc 4.2. S'inscrire dans un collectif professionnel
- Bloc 4.3. Utiliser le numérique pour agir et se former dans un environnement professionnel

#### Bibliographie :

- Albero, B. et Thievenaz, J. (dir.) (2022). *Enquêter dans les métiers de l'humain : Traité de méthodologie de la recherche en sciences de l'éducation et de la formation. Tomes 1, 2 et 3.* Éditions Raison et Passions.
- + Bibliographie générale (cf infra)

### UE 905, Se construire en praticien réflexif 3

Code UE	Libellé UE	ECTS	Volume horaire global	CM	TD	TP
UE905	Se construire en praticien réflexif 3	10	9			

**Responsabilité de l'UE :** Claire Burdin - Samuel Rabaud

#### Descriptif UE :

En deuxième année de master, les étudiant·e·s participeront à des temps de partage de pratiques, à des temps d'écriture réflexive et à des groupes d'analyse de pratiques, afin d'appréhender la complexité des situations de travail dans les différents champs de l'activité professionnelle. L'objectif est de permettre, à partir de la mise en œuvre d'une distance critique, une pratique suffisamment assurée du métier préparant à une prise de fonction en pleine responsabilité à l'issue du Master.

#### Compétences visées :

- Bloc 1.2. Contribuer à la qualité des conditions de vie des élèves dans l'établissement
- Bloc 1.3. Veiller au respect des règles de vie et de droit dans l'établissement
- Bloc 1.4. Accompagner les élèves dans leurs apprentissages par un suivi individuel et collectif
- Bloc 1.6. Accompagner les élèves dans leur formation à une citoyenneté participative
- Bloc 1.7. Traiter l'information et savoir communiquer
- Bloc 1.8. Collaborer au sein de la communauté éducative
- Bloc 4.1. S'inscrire dans une démarche de recherche pour développer ses compétences professionnelles
- Bloc 4.2. S'inscrire dans un collectif professionnel
- Bloc 4.3. Utiliser le numérique pour agir et se former dans un environnement professionnel

#### Bibliographie :

- Dupeyron, J.-F. (2016). La responsabilité éthique des conseillers principaux d'éducation. *Dossiers des sciences de l'éducation*, 36, 167-188.
- Marsollier, C. (Dir.). (2019). *L'éthique à l'école : Quels enjeux ? Quels défis ?* Berger-Levrault.
- + Bibliographie générale (cf *infra*)

## UE 906, Maîtriser une langue vivante étrangère B2

Code UE	Libellé UE	ECTS	Volume horaire global	CM	TD	TP
UE906	Maîtriser une langue vivante niveau B2	2	18		18	

**Responsabilité de l'UE :** Fanny Berlou

**Descriptif UE :** L'UE a pour objectif à la fois la maîtrise de la langue apprise au niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) dans toutes les compétences et la capacité à mobiliser des connaissances relatives à l'aire linguistique et culturelle étudiée (connaissances et principaux repères historiques, géographiques, culturels, artistiques, etc.) afin d'être en mesure de présenter, contextualiser et expliquer des documents de différentes natures.

Les enseignements conduiront également à développer la capacité des étudiant·e·s à mobiliser leurs compétences linguistiques dans des situations variées et à adapter leur communication à différents contextes. Une attention particulière sera portée à la prise en compte des contextes multilingues et multiculturels, afin de favoriser une communication et une action efficaces et réfléchies dans des environnements académiques et professionnels diversifiés en développant la connaissance de dispositifs existants pour la prise en charge des élèves allophones nouvellement arrivés (EANA) et la connaissance de ressources favorisant une approche plurilingue de la discipline.

*Pour les étudiant·e·s pouvant attester d'un niveau B2, ils-elles bénéficient d'une VES et seront incité·e·s à suivre un parcours d'auto-formation sur la base de ressources mises à leur disposition.*

Cette UE est **non compensable**

### Compétences visées :

- Maîtriser les règles de communication et leurs usages en langue vivante, niveau B2
- Connaître et prendre en compte la diversité des élèves en
  - o adaptant son action à la diversité des contextes scolaires : contexte multilingue et multiculturel
  - o en mobilisant des ressources et des dispositifs favorisant une approche plurilingue et inclusive au sein de l'établissement scolaire.
- Développer une posture réflexive sur les enjeux linguistiques, culturels et interculturels liés à l'exercice des fonctions éducatives.

### Bibliographie :

#### Références scientifiques :

Auger, N. (2005). *Comparons nos langues*. Montpellier : CRDP

CARAP (CADre de Référence pour les Approches Plurielles) : <http://carap.ecml.at/Accueil/tabid/3577/language/fr-FR/Default.aspx>

Candelier, M. (2008). Approches plurielles, didactiques du plurilinguisme : le même et l'autre. *Recherches en didactique des langues et des cultures. Les cahiers de l'Acedle*. 5, 64-90. <https://doi.org/10.4000/rdlc.6289>.

Conseil de l'Europe (2001). *Un Cadre européen commun de référence pour les langues : Apprendre, Enseigner, Évaluer*. Division des politiques linguistiques. <https://www.coe.int/fr/web/common-european-framework-reference-languages>

Conseil de l'Europe. (2022). *Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer : Volume complémentaire*. Council of Europe.

### Ouvrages :

#### *Pour l'anglais :*

Gosset, C. (2024). *Le mot et l'idée Anglais 1*. Paris : Ophrys.

Le Priault, H. (1999). *Grammaire progressive de l'anglais*. Paris : Belin.

Rafroidi, P. (2000). *Précis de stylistique anglaise*. Paris : Ophrys.

Rotgé, W. et Malavieille, M. (2023). *Maitriser la grammaire anglaise – Lycée et université B1-B2*. Paris : Hatier.

#### *Pour l'espagnol :*

Freysselinard, É. (2023). *Le mot et l'idée 2 – Espagnol*. Paris : Ophrys.

Gerboin, P. et Leroy, C. (2014). *Grammaire d'usage de l'espagnol contemporain*. Paris : Hachette Éducation.

Mariani, C. et Vassivière, D. (2022). *L'espagnol de A à Z*. Paris : Hatier.

Mateo, F. et Rojo-Sastre, A. J. (2008). *Bescherelle – Les verbes espagnols*. Paris : Hatier.

## UE hors cursus 3

Code UE	Libellé UE	ECTS	Volume horaire global	CM	TD	TP
UE hors cursus 3	Préparation concours	0	12			

**Responsabilité de l'UE :** Jérôme Coutellier

### **Descriptif UE :**

Cette UE hors cursus, délivrée au long des 4 semestres du master, est accessible de manière optionnelle à l'ensemble des étudiant·e·s non lauréats du concours. Il s'agit de travailler la capacité à maîtriser les attendus et exigences des épreuves orales et écrites. Les enseignements sont délivrés pour majeure partie en M1. Les épreuves écrites seront travaillées dès le début du 1<sup>er</sup> semestre du M1 et jusqu'en amont du concours au second semestre ; les épreuves orales seront introduites progressivement, jusqu'à constituer l'essentiel du second semestre. Les étudiant·e·s de M2 pourront accéder à un complément de formation, tout en bénéficiant des enseignements de M1 de façon mutualisée.

Les méthodologies des deux épreuves d'admissibilité et des épreuves d'admission seront cependant abordées conjointement, en s'appuyant sur le programme du concours, la bibliographie indicative et les rapports de jury. Elles seront appréhendées comme des situations de communication écrite et orale nécessitant de maîtriser les savoirs académiques et professionnels travaillés dans les UE du master, de savoir lire et assimiler les documents supports des épreuves, et d'être capable d'analyser des situations éducatives

afin de fournir des propositions de réponse, d'action ou de projet adaptées ; il sera aussi travaillé la capacité à incarner un professionnel réflexif, afin de préparer en particulier la deuxième épreuve orale. Les enseignements consisteront en une alternance d'apports, d'exercices méthodologiques et d'entraînements aux épreuves sous la forme de simulations.

## Semestre 10

### UE1001, Devenir CPE acteur de la gouvernance éducative de l'EPLÉ 4

Code UE	Libellé UE	ECTS	Volume horaire global	CM	TD	TP
UE1001	Devenir CPE acteur de la gouvernance éducative de l'EPLÉ 4					

**Responsabilité de l'UE :** Samuel Rabaud – Jérôme Coutellier

#### Descriptif UE :

##### *Le métier de CPE dans le système éducatif : identité, pratiques, et postures*

Dans le prolongement des UE 801 et 901 et en lien avec ce qui est travaillé dans les UE 905 et 1005, le vécu professionnel du stagiaire sera au centre de l'analyse de pratique. Lorsque l'analyse de pratique s'adresse à des professionnel-le-s en formation initiale, c'est-à-dire dans une phase de construction de l'identité professionnelle, il s'agit de les sensibiliser aux processus en jeu dans les situations d'interactions qu'ils-elles rencontrent sur leurs lieux de stages. Afin de ne pas se centrer exclusivement sur des aspects opératoires de l'activité professionnelle qu'ils-elles cherchent à maîtriser, ils-elles sont invité-e-s ici à considérer et à découvrir l'intérêt de prendre en compte les émotions et les affects liés aux interactions en contexte professionnel. Nous travaillerons notamment à partir de situations concrètes rencontrées par les stagiaires dans leurs établissements d'affectation en suivant une méthodologie rigoureuse. En prenant appui sur l'expérience vive du vécu professionnel, l'ambition est de contribuer à l'inscription dans un développement professionnel continu.

##### *Pilotage et management de service*

En continuité des enseignements du premier semestre, nous affinerons la maîtrise technique des éléments de pilotage et de management en abordant les notions plus complexes de la gestion des ressources humaines, de la fédération et de l'animation des équipes et de la mise en œuvre des évaluations des personnels. Nous travaillerons en parallèle à poursuivre la démarche de projet de service en passant du diagnostic à la construction d'une politique de service, propice à mettre en œuvre l'ensemble des missions dévolues au service mais aussi à nourrir une politique éducative à l'échelle de l'EPLÉ.

#### Compétences visées :

- Bloc 1.1. Encadrer, organiser et animer l'équipe de vie scolaire
- Bloc 1.2. Contribuer à la qualité des conditions de vie des élèves dans l'établissement
- Bloc 1.5. Participer à la construction des parcours des élèves
- Bloc 1.7. Traiter l'information et savoir communiquer
- Bloc 1.8. Collaborer au sein de la communauté éducative
- Bloc 2.2. Connaître et prendre en compte la diversité des élèves
- Bloc 2.3. Connaître et prendre en compte la diversité des contextes d'exercice
- Bloc 3.2. Connaître les droits et obligations du fonctionnaire dans le cadre du service public d'éducation
- Bloc 3.4. Inscrire son action dans une dynamique d'équipe et partenariale
- Bloc 3.5. Construire des relations de qualité avec les familles

## Bibliographie :

- Prairat, E. (2017). *Éduquer avec tact*. ESF.
- Miquel, F. (2020). *Quand les élèves nous élèvent : De nouvelles voix éducatives*. L'Harmattan.
- Schwartz, Y. (2016). Les ingrédients de la compétence : un exercice nécessaire pour une question insoluble. Dans R. Wittorski (Éd.), *La professionnalisation en formation*. Presses universitaires de Rouen et du Havre. <https://doi.org/10.4000/books.purh.1530>
- Denny, J.-L., Pagnani, B., & Durrive, L. (2026). La circulation transformatrice des savoirs pour la formation professionnelle : ce que nous enseigne une lecture ergologique de l'activité. *Phronesis*, 15(4), 24-44. <https://shs.cairn.info/revue-phronesis-2026-4-page-24?lang=fr>
- + Bibliographie générale (*cf infra*)

## UE 1002, Promouvoir un cadre sécurisant pour le parcours de l'élève 4

Code UE	Libellé UE	ECTS	Volume horaire global	CM	TD	TP
UE1002	Promouvoir un cadre sécurisant pour le parcours de l'élève 4					

**Responsabilité de l'UE :** Samuel Rabaud – Fabien Choley

### Descriptif UE :

#### **Accompagnement de l'élève**

Ce dernier semestre se focalisera plus particulièrement sur la relation éducative afin d'étayer la construction d'une posture grâce au développement de techniques d'entretien en situation, des analyses de pratiques et de la vidéoformation afin de compléter l'expérience des étudiant·e·s. Les savoirs et savoir-faire des trois premiers semestres seront mobilisés afin de donner du sens à cette pratique et d'achever la formation des futur·e·s CPE à des gestes éducatifs du quotidien afin qu'ils soient réfléchis et non plus effectués sous le sceau du bon sens ou de l'improvisation. Un lien sera fait avec l'UE 905 *Se construire en praticien réflexif*.

#### **Le climat scolaire d'une école hospitalière**

Dans le prolongement du semestre précédent, nous explorerons une dimension particulière des espaces et temps éducatifs au travers de la spécificité de l'internat. Il s'agira de la comprendre de manière à le penser comme un laboratoire d'une vie scolaire réussie. Cela pourra être articulé à ce qui sera travaillé par ailleurs en termes de conception, d'animation et d'évaluation des projets et activités éducatives. Cela ne sera pas non plus sans lien avec les dimensions de pilotage et de management (UE 901/1001) puisqu'il s'agira de comprendre ici comment construire l'accompagnement des élèves internes avec les assistant·e·s d'éducation dans l'élaboration d'un projet éducatif et pédagogique en tenant compte de l'ensemble des composantes du climat scolaire.

#### **CPE pédagogue et éducations transversales**

Ce semestre permettra aux étudiant·e·s de s'exercer en mettant en œuvre les séances élaborées au S9 et d'en faire un retour réflexif à l'INSPE pour monter en compétences et développer un savoir-être en tant que pédagogue. A partir de cela, ils-elles travailleront à la formalisation de ces projets dans des parcours pour les ancrer dans la durée et dans des politiques éducatives plus larges. Les étudiant·e·s seront également en capacité d'accompagner jusqu'à la fin de l'année les élèves afin de consolider la culture de l'engagement et de la démocratie dans l'établissement.

### Compétences visées :

- Bloc 1.2. Contribuer à la qualité des conditions de vie des élèves dans l'établissement
- Bloc 1.4. Accompagner les élèves dans leurs apprentissages par un suivi individuel et collectif
- Bloc 1.5. Participer à la construction des parcours des élèves
- Bloc 1.6. Accompagner les élèves dans leur formation à une citoyenneté participative
- Bloc 2.1. Appuyer son action sur une culture de l'évaluation
- Bloc 2.2. Connaître et prendre en compte la diversité des élèves
- Bloc 2.3. Connaître et prendre en compte la diversité des contextes d'exercice
- Bloc 3.1. Inscrire son action dans les principes et valeurs de la république
- Bloc 3.2. Connaître les droits et obligations du fonctionnaire dans le cadre du service public d'éducation
- Bloc 3.4. Inscrire son action dans une dynamique d'équipe et partenariale

### Bibliographie :

- Rouzel, J. (2002). *Le transfert dans la relation éducative*. Dunod.
- Rouzel, J. (2005). *La parole éducative*. Dunod.
- Moll, J. (2003). Des effets du regard et de la parole. *Enfances & Psy*, 24(4), 50–56. <https://doi.org/10.3917/ep.024.0050>
- Glasman Dominique (2012) L'internat scolaire Travail, cadre, construction de soi, Presses universitaires de Rennes
- Haerberli, P., Pagoni, M., & Maulini, O. (Dir.). (2017). *La participation des élèves : Effet de mode ou nécessité ?* L'Harmattan.
- CNESCO. (2016). *Éducation à la citoyenneté à l'école : Rapport scientifique. Politiques, pratiques scolaires et effets sur les élèves*.
- CNESCO. (2018). *Engagements citoyens des lycéens : enquête nationale réalisée par le Cnesco. Dossier de synthèse*. [Cnesco](https://www.cnesco.org/)
- + Bibliographie générale (cf infra)

## UE 1003, Agir au sein d'une équipe dans un contexte institutionnel 4

Code UE	Libellé UE	ECTS	Volume horaire global	CM	TD	TP
UE1003	Agir au sein d'une équipe dans un contexte institutionnel 4					

**Responsabilité de l'UE :** Claire Burdin – Jérôme Coutellier

### Descriptif UE :

Dans cette dernière UE, il s'agira d'approfondir la démarche de projet dans la perspective d'une mise en œuvre concrète dans l'établissement de stage prenant appui sur une collaboration interprofessionnelle. Les étudiant·e·s mobiliseront des leviers pour répondre collectivement aux problématiques rencontrées dans un établissement, notamment celles liées aux inégalités socio-scolaires. Nous nous demanderons comment donner du sens et articuler ces savoirs et valeurs en les pensant dans une démarche de projet dont l'ambition est l'éducation à la citoyenneté. Les stagiaires devront comprendre que la culture commune travaillée à

l'INSPE doit leur permettre de transmettre aux élèves la capacité à faire ensemble, pour créer du commun et exercer une citoyenneté éclairée.

**Compétences visées :**

- Bloc 1.8. Collaborer au sein de la communauté éducative
- Bloc 2.2. Connaître et prendre en compte la diversité des élèves
- Bloc 2.3. Connaître et prendre en compte la diversité des contextes d'exercice
- Bloc 3.1. Inscrire son action dans les principes et valeurs de la république
- Bloc 3.3. Connaître le système éducatif français pour mieux y inscrire son action
- Bloc 3.4. Inscrire son action dans une dynamique d'équipe et partenariale

**Bibliographie :**

- Bautier, É. et P. Rayou (2009). Les inégalités d'apprentissage. Programmes, Pratiques et malentendus scolaires (2013 : 2ème édition augmentée ed.). Paris : P.U.F
- Jellab, A. (2021). *L'école à l'épreuve des incertitudes : Plaidoyer pour une institution émancipatrice*. Berger-Levrault.
- Vincent, G., (2008). *La socialisation démocratique contre la forme scolaire*.
- + Bibliographie générale (cf infra)

**UE 1004, Développer une posture réflexive par la recherche 4**

Code UE	Libellé UE	ECTS	Volume horaire global	CM	TD	TP
UE1004	Développer une posture réflexive par la recherche 4					

**Responsabilité de l'UE :** Claire Burdin – Bruno Fondeville

**Descriptif UE :**

Cette UE est consacrée à la finalisation du mémoire et à la préparation de la soutenance orale. Les étudiant·e·s devront :

- Rédiger la discussion des résultats et la conclusion générale du mémoire, en mettant en exergue les enjeux professionnels associés au travail de recherche réalisé ;
- Développer un regard réflexif sur le mémoire et plus largement la formation à la recherche suivie au cours des deux années.

Cette UE est **non compensable**

**Compétences visées :**

- Bloc 1.7. Traiter l'information et savoir communiquer
- Bloc 4.1. S'inscrire dans une démarche de recherche pour développer ses compétences professionnelles
- Bloc 4.2. S'inscrire dans un collectif professionnel
- Bloc 4.3. Utiliser le numérique pour agir et se former dans un environnement professionnel

**Bibliographie :**

- Albero, B. et Thievenaz, J. (dir.) (2022). *Enquêter dans les métiers de l'humain : Traité de méthodologie de la recherche en sciences de l'éducation et de la formation. Tomes 1, 2 et 3.* Éditions Raison et Passions.
- + Bibliographie générale (*cf infra*)

**UE 1005, Se construire en praticien réflexif 4**

Code UE	Libellé UE	ECTS	Volume horaire global	CM	TD	TP
UE1005	Se construire en praticien réflexif 4					

**Responsabilité de l'UE :** Claire Burdin - Samuel Rabaud

**Descriptif UE :**

En deuxième année de master, les étudiant·e·s participeront à des temps de partage de pratiques, à des temps d'écriture réflexive et à des groupes d'analyse de pratiques afin d'appréhender la complexité des situations de travail dans les différents champs de l'activité professionnelle. L'objectif est de permettre, à partir de la mise en œuvre d'une distance critique, une pratique suffisamment assurée du métier préparant à une prise de fonction en pleine responsabilité à l'issue du Master.

Cette UE est **non compensable**

**Compétences visées :**

- Bloc 1.1. Encadrer, organiser et animer l'équipe de vie scolaire
- Bloc 1.2. Contribuer à la qualité des conditions de vie des élèves dans l'établissement
- Bloc 1.4. Accompagner les élèves dans leurs apprentissages par un suivi individuel et collectif
- Bloc 1.5. Participer à la construction des parcours des élèves
- Bloc 1.7. Traiter l'information et savoir communiquer
- Bloc 1.8. Collaborer au sein de la communauté éducative
- Bloc 4.1. S'inscrire dans une démarche de recherche pour développer ses compétences professionnelles
- Bloc 4.2. S'inscrire dans un collectif professionnel
- Bloc 4.3. Utiliser le numérique pour agir et se former dans un environnement professionnel

**Bibliographie :**

- Cifali, M (2001) Chapitre 6. *Démarche clinique, formation et écriture*", Perspectives en éducation et formation, 2001/1 p. 119-135.
- Dupeyron J-F CPE et « nouveaux surgés » : cartographie d'un égarement professionnel. Les Sciences de l'éducation - Pour l'Ère nouvelle, vol. 52, no 4, 2019, pp. 103- 119. ISSN 0755-9593. ISBN 978-2-918337-40-9
- + Bibliographie générale (*cf infra*)

## UE 1007, Mobiliser le numérique au service des missions du CPE 2

Code UE	Libellé UE	ECTS	Volume horaire global	CM	TD	TP
UE1007	Mobiliser le numérique au service des missions du CPE 2	3	24		24	

**Responsabilité de l'UE :** Nicolas Ros, Didier Peytavi et Fabien Choley

### Descriptif UE :

#### **Numérique : questions vives et pratiques d'un CPE**

Les étudiant·e-s doivent être en capacité à la fin du semestre de maîtriser les compétences numériques du référentiel afin de mener à bien leurs missions en :

- conseillant la communauté éducative (parents, enseignant·e-s, élèves, AED notamment) sur les questions vives liées au numérique (médias, intelligence artificielle, cyberharcèlement, développement durable ou réseaux sociaux notamment)
- participant à l'éducation à la citoyenneté numérique des élèves (animation ou coanimation de séquences pédagogiques utilisant des outils numériques et sensibilisant aux problématiques qui y sont liées)
- animant l'équipe Vie Scolaire grâce à des outils de management des Assistant·e-s d'Education (AED).

Pour cela, les étudiant·e-s devront développer une expertise sur ces sujets ainsi que sur la communication professionnelle, et les mettre en lien avec les UE 901/1001 et 902/1002 afin de donner un sens à leur pratique et une connaissance d'outils adaptés à leurs besoins dans les différents contextes qu'ils-elles fréquenteront. Cette UE s'appuiera sur leur terrain de stage afin de construire une pratique réflexive sur ces sujets et avec ces outils à partir des savoirs et savoir-faire développés en M1.

*Cette formation est en lien avec l'obtention de l'attestation des compétences professionnelles dans le cadre du CRCN Edu*

### Compétences visées :

- Mettre en œuvre des usages participatifs et favoriser l'engagement avec le numérique en classe au service des situations d'enseignement et d'apprentissage.
- S'approprier le cadre de référence des compétences numériques pour l'éducation (CRCN édu).
- Maîtriser le cadre juridique, les principes éthiques et les principes de sécurité du numérique au service des enseignements et des apprentissages.
- Utiliser les potentialités des équipements, des ressources et des services numériques pour diversifier, différencier et évaluer son enseignement et les apprentissages.
- Avoir conscience des potentialités, des risques et des limites des usages du numérique au service des apprentissages.
- Utiliser le numérique à des fins de collaboration entre professionnels.
- Développer une approche technique, pédagogique et critique de l'usage de l'IA dans un cadre scolaire.

### Bibliographie :

Ministère de l'éducation nationale, ministère de l'enseignement supérieur, réseau Canopé, Pix, directions de région académique du numérique pour l'éducation, écoles académiques de la formation

continue, réseau des instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation et centre national d'enseignement à distance. (s.d.). *Cadre de référence des compétences numériques pour l'éducation*. Eduscol. <https://eduscol.education.gouv.fr/6255/developpez-vos-competences-numeriques-avec-pix-edu>

Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports. (2020, août). *Document d'accompagnement - Mise en œuvre du Cadre de Référence des Compétences Numériques (CRCN)*. Eduscol. <https://eduscol.education.fr/721/evaluer-developper-et-certifier-les-competences-numeriques>

## UE hors cursus 4

Code UE	Libellé UE	ECTS	Volume horaire global	CM	TD	TP
UE hors cursus 4	Préparation concours	0	12			

**Responsabilité de l'UE :** Jérôme Coutellier

### Descriptif UE :

Cette UE hors cursus, délivrée au long des 4 semestres du master, est accessible de manière optionnelle à l'ensemble des étudiant·e·s non lauréats du concours. Il s'agit de travailler la capacité à maîtriser les attendus et exigences des épreuves orales et écrites. Les enseignements sont délivrés pour majeure partie en M1. Les épreuves écrites seront travaillées dès le début du 1<sup>er</sup> semestre du M1 et jusqu'en amont du concours au second semestre ; les épreuves orales seront introduites progressivement, jusqu'à constituer l'essentiel du second semestre. Les étudiant·e·s de M2 pourront accéder à un complément de formation, tout en bénéficiant des enseignements de M1 de façon mutualisée.

Les méthodologies des deux épreuves d'admissibilité et des épreuves d'admission seront cependant abordées conjointement, en s'appuyant sur le programme du concours, la bibliographie indicative et les rapports de jury. Elles seront appréhendées comme des situations de communication écrite et orale nécessitant de maîtriser les savoirs académiques et professionnels travaillés dans les UE du master, de savoir lire et assimiler les documents supports des épreuves, et d'être capable d'analyser des situations éducatives afin de fournir des propositions de réponse, d'action, ou de projet adaptées ; il sera aussi travaillé la capacité à incarner un professionnel réflexif, afin de préparer en particulier la deuxième épreuve orale. Les enseignements consisteront en une alternance d'apports, d'exercices méthodologiques et d'entraînements aux épreuves sous la forme de simulations.

## Annexe – Bibliographie générale

La maquette étant pensée de manière spiralaire, la bibliographie suivante est transversale, elle concerne toutes les UE. Des références plus précises à chaque UE se trouve dans le détail du syllabus

### Thématiques

- *Absentéisme, décrochage, persévérance scolaire*
- *Adolescence*
- *Citoyenneté, démocratie scolaire*
- *Climat scolaire*
- *Développement durable – Transitions écologiques et sociales*
- *Espaces scolaires*
- *Histoire de l'école et politiques publiques*
- *Inclusion*
- *Inégalités, lutte contre les discriminations*
- *Numérique, numérique et adolescences, IA, numérique et pédagogie*
- *Orientation*
- *Pédagogie*
- *Pilotage et management*
- *Relation école-familles*
- *Relation éducative*
- *Valeurs de la République et laïcité*
- *Vie scolaire et métier de CPE*

## Absentéisme, décrochage, persévérance scolaire

Becquemin, B., Couronné, J., et Mardon, A. (2012). « Absentéismes scolaires », *Sociétés et Jeunes en difficulté* [En ligne], n°13 | Printemps 2012. URL : <http://journals.openedition.org/sejed/7407>

Bernard, P.-Y. (2019). *Le décrochage scolaire*. Presses universitaires de France.

Birraux, A., (1994) *Eloge de la phobie*, PUF

Boimare, S., (1999) *L'enfant et la peur d'apprendre*, Dunod

Bourven, M.-H., & Hoppenot, S. (2018). *L'éducation à la sexualité*. Dans *L'école et la santé : des enjeux forts, une ambition à soutenir*. Administration & Éducation, 157(1), 61–68.

Conseil économique, social et environnemental. (2023). *Éducation à la sexualité : un droit encore trop peu effectif*. CESE.

Delahaye, J.-P., & Weixler, F. (2017). *Décrochage scolaire : Entre parcours singuliers et mobilisation collective, un défi pour l'école*. Berger-Levrault.

Douat, N., (2007) *La construction de l'absentéisme scolaire comme problème de sécurité intérieure dans la France des années 1990-2000*. *Déviance et Société* 2007/2, Volume 31, p. 149-171.

Gasté, V., Martin, B., Pichon, G., & Serfaty, J.-M. (2018). *Le parcours éducatif de santé : impulsion par le comité national de pilotage et mise en œuvre dans les académies*. Administration & Éducation, 157(1), 9–16.

Guigue, M. (2014). La démultiplication des relations collège-famille face à des élèves décrocheurs. *Éducation et sociétés*, 34, 87-101.

<https://comprendreleseleves.ensfea.fr/vecudexclu/>

Huerre, P., (Dir) (2006) *L'absentéisme scolaire : du normal au pathologique*. Hachette littératures.

Millet, M., & Thin, D., (2005). *Ruptures scolaires. L'école à l'épreuve de la question sociale*, PUF, coll. « le lien social ».

Weixler, F., & Enault, C. (2022). *Décrochage scolaire : Anticiper et franchir les obstacles*. Canopé Éditions.

## Adolescence

Jeammet, P., (2004) *L'adolescent, aujourd'hui : Réflexions d'un clinicien sur la violence à l'adolescence*.

Galland, O., (2022). *Sociologie de la jeunesse* (7e éd.). Armand Colin.

Le Breton, D., (Dir) (2008) *Cultures adolescentes*. Éditions Autrement.

Le Breton, D. (2013). *Une brève histoire de l'adolescence*. Éditions du 81.

Marcelli, D. (2006). *L'enfant chef de famille*. Le Livre de Poche.

Marcelli, D. (Dir.). (2010). *Dictionnaire de l'adolescence et de la jeunesse*. Presses Universitaires de France.

Marra, D. et Renard, L. (2007). *Santé mentale à l'adolescence et milieu scolaire*. Dans A. Braconnier *L'adolescence aujourd'hui* (p. 51-57). Erès. <https://doi-org.gorgone.univ-toulouse.fr/10.3917/eres.braco.2007.01.0051>.

<https://www.yapaka.be/>

## Citoyenneté, démocratie scolaire

Audigier, F., (2006). *L'éducation à la citoyenneté*.

Audigier, F., (2007). *L'éducation à la citoyenneté dans ses contradictions*.

Beitone, A., (2014). *Éducatons à... Ya basta !*

Bozec, G., (2018). La formation du citoyen à l'école : individualisation et dépolitisation de la citoyenneté. *Lien social et Politiques*, (80).

Chauvigné, C., Étienne, R., & Clavier, L., (2011). *Éléments pour une histoire de l'éducation à la citoyenneté : de l'école publique française au lycée, quels enjeux ?*

Chauvigné, C. (2014), La formation de l'élève-citoyen dans les instances lycéennes : quelles finalités ? quels apprentissages ? *Éducation et socialisation*, 36.

CNESCO. (2016). *Éducation à la citoyenneté à l'école : Rapport scientifique. Politiques, pratiques scolaires et effets sur les élèves*.

CNESCO. (2018). *Engagements citoyens des lycéens : enquête nationale réalisée par le Cnesco. Dossier de synthèse*. Cnesco

Dufour-Tonini, A-L., (2013). *Pour un acte II de la vie lycéenne : vers une nouvelle démocratie*. Rapport remis à George Pau-Langevin, ministre déléguée chargée de la réussite éducative.

Éduquer à la citoyenneté au cycle 4. Vademecum pour accompagner l'engagement des élèves et leur participation aux projets d'éducation à la citoyenneté, aux médias et à l'information

Fabre, M. (2014). *Les « Éducatons à » : problématisation et prudence*.

Favre, D. et al., (2025). *La résistance aux emprises : Comment la développer dès l'École ?* Chronique sociale.

Feyfant, A. (2010). *L'éducation à la citoyenneté*. INRP.

Gaussel, M. (2016). *Développer l'esprit critique par l'argumentation : de l'élève au citoyen* (Dossier de veille de l'IFÉ, n° 108). Lyon : ENS de Lyon.

Haeberli, P., Pagoni, M., & Maulini, O. (Dir.). (2017). *La participation des élèves : Effet de mode ou nécessité ?* L'Harmattan.

Jellab, A. (2023). *Populisme et anti-intellectualisme en démocratie : un défi pour une éducation à l'esprit éclairé et critique*. Hermann

Koubi, G. & Jean-Baptiste, S. (2004). *Entre civisme et civilité, l'éducation à la citoyenneté*.

Ravez, C. (2018). *Regards sur la citoyenneté à l'école*. IFÉ.

Rochex, J.-Y., (2000). *Apprentissage et socialisation : un rapport problématique*.

Rouyer, V., Beaumatin, A., & Fondeville, B. (2020). *Éducation et citoyenneté : Regards croisés entre chercheurs et praticiens*. De Boeck.

Vincent, G., (2008). *La socialisation démocratique contre la forme scolaire*.

Vitiello, A., (2008). L'éducation à la citoyenneté. *Raisons politiques*, 29(1), 169–187.

## Climat scolaire

Capitanescu Benetti, A., & Rousseau, M. (Coord.). (2022). *Le bien-être à l'école. Cahiers pédagogiques*, 575.

Catheline, N. (2016). *Souffrances à l'école*. Albin Michel.

Catheline, N. (2023). *Le harcèlement scolaire*. Presses universitaires de France.

Cnesco (2023). *Bien-être à l'école : comment les écoles et les établissements scolaires peuvent-ils favoriser le bien-être de leurs élèves et de leurs personnels ?* Dossier de synthèse

Condette, S., & Hue, C. (2014). *La médiation par les élèves : Enjeux et perspectives pour la vie scolaire*. Canopé.

Dahéron, L., & Gallé-Tessonneau, M. (2020). *Comprendre et soigner le refus scolaire anxieux*. Dunod.

Debarbieux, É. (2008). *Les dix commandements contre la violence à l'école*. Odile Jacob.

Debarbieux, É. (Dir.). (2022). *L'impasse de la punition à l'école : Des solutions alternatives en classe* (2e éd.). Dunod.

Galand, B. (2021). *Le harcèlement à l'école*. Retz.

Grimault-Leprince, A. (2014). Réguler les désordres au collège. Pourquoi la coopération entre enseignants et conseillers principaux d'éducation est-elle problématique ? *Recherches & éducations*, 11, 51-65.

Grimault-Leprince, A., & Merle, P. (2008). Les sanctions au collège. *Revue française de sociologie*, 49(2), 231-267. <https://doi.org/10.3917/rfs.492.0231>

Jellab, A., & Marsollier, C. (2018). *Bienveillance et bien-être à l'école : Pour une école humaine et exigeante*. Berger-Levrault.

Lamboy, B. (2021). *Les compétences psychosociales : Bien-être, prévention, éducation*. Presses universitaires de Grenoble.

Lenoir, L, Shankland, R., & Tessier, D. (2026). *Former au développement des compétences psychosociales*. Dunod

Petiot, O., & Visioli, J. (2022). *Les émotions en milieu scolaire*. De Boeck.

Prairat, E. (2021). *La sanction en éducation*. Presses universitaires de France.

Santé Publique France (2022). *Les compétences psychosociales : état des connaissances scientifiques et théoriques*. Rapport complet.

Tchung-Ming, M. et Verdier, É. (dir.) (2021). *Violence et justice restaurative à l'école*. Dunod. <https://doi-org.gorgone.univ-toulouse.fr/10.3917/dunod.tchun.2021.01>.

Tisseron, S. (2024). *L'empathie*. Presses universitaires de France.

Veltcheff, C. (2015). *Pour un climat scolaire positif*. Canopé Éditions.

## Développement durable – Transitions écologiques et sociales

Agir pour la transition écologique dans les écoles, collèges et lycées, 2023

Bianchi, G., Pisiotis, U., Cabrera Giraldez, M. (2022). *GreenComp* – Cadre européen des compétences en matière de durabilité. Bacigalupo, M., Punie, Y. (éditeurs), EUR 30955 FR, Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg.

Fabre, M., & Chauvigné, C. (2025). *Vous avez dit écocitoyenneté ? Repères pour une éducation au politique*. Le Bord de l'eau.

Lourtioz, J.-M., Lecomte, J., Laval-Szopa, S., (Dir.) (2021). *Enjeux de la transition écologique*. EDP Sciences, pp.428.

Meuret, D. (2022). *Réchauffement climatique : Que pourrait l'école ?* Les Cahiers rationalistes, 678.

Pache, A., et al. (2016). *Penser l'avenir de manière créative : Un enjeu central de l'éducation en vue du développement durable*. Revue française de pédagogie, 197.

Rapport du GIEC (synthèse du 6<sup>e</sup> rapport) : IPCC, 2023 : Summary for Policymakers. In: Climate Change 2023: Synthesis Report. Contribution of Working Groups I, II and III to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change [Core Writing Team, H. Lee and J. Romero (eds.)]. IPCC, Geneva, Switzerland, pp. 1-34.

Raworth, K. (2017). *Doughnut economics: Seven ways to think like a 21st-century economist*. Chelsea Green Publishing.

UNESCO. (2017). *L'éducation en vue des objectifs de développement durable : Objectifs d'apprentissage*. UNESCO.

<https://www.eco-education-recherche.com/>

<https://eduscol.education.gouv.fr/sites/default/files/document/guide-agir-pour-la-transition-ecologique-pour-les-ecoles-colleges-et-lycees-100821.pdf>

## Espaces scolaires

Joing, I., Vors, O., Llana, C., & Potdevin, F. (2018). Se sentir bien dans chacun des lieux de l'espace scolaire au collège : Le rôle de l'autonomie, de l'appartenance sociale, de la perception du lieu et du sentiment de sécurité. *E-Spirale*, 61.

Mazalto, M. (2017). *Concevoir des espaces scolaires pour le bien-être et la réussite : Entre engagement personnel et engagement professionnel*. l'Harmattan.

Poupeau, C., & Moreau, C. (2020). Espaces de vie et climat scolaire : L'appropriation des espaces et la place des adolescents au collège. *Géocarrefour*, 94(1). <https://doi.org/10.4000/geocarrefour.14374>

<https://archiclasse.education.fr>

<https://batiscolaire.education.gouv.fr/>

Javier, C., Coutellier, J. (à paraître). Cartographie des espaces de vie scolaire dans les écrits d'étudiant-e-s et d'étudiantes se destinant au métier de conseiller principal d'éducation : une conception sécuritaire de la fonction d'assistant d'éducation. *Tréma*.

## Histoire de l'école et politiques publiques

Heurdiere, L., & Prost, A. (2021). *Les politiques de l'éducation en France*. La Documentation française.

Jellab, A. (2020). *L'éducation prioritaire en France : Bilan et devenir d'une politique emblématique*. L'Harmattan.

Rayou, P., & Van Zanten, A. (Dir.). (2018). *Les cent mots de l'éducation* (3e éd.). Presses universitaires de France.

Verdier, É., Sido, X., Lopez, M., Rosenfeld, J., & Kaplinsky, J.-P. (2016). *Le lycée professionnel : Relégué et avant-gardiste ?* ENS Éditions.

## Inclusion

Allenbach, M., Duchesne, H., Gremion, L., & Leblanc, M. (2016). *Le défi de la collaboration entre enseignants et autres intervenants dans l'école inclusive : croisement des regards*. Revue des sciences de l'éducation, 42(1), 86.

Allenbach, M., Frangieh, B., Mérini, C., & Thomazet, S. (2021). *Le travail collectif en situation d'intermétiers*. La Nouvelle revue – Éducation et société inclusives, 6 (92), pp.87-104.

Barthélémy, V (2018) Étude de la Vie Scolaire via les pratiques du Conseiller Principal d'Éducation (CPE) lors de l'inclusion d'élèves en situation de handicap (ESH) : les prémices d'une collaboration ?, Les dossiers des sciences de l'éducation, 40. <http://journals.openedition.org/dse/3096>

Barthélémy, V., (2020). *Inclusion sans exclusion : Quand CPE et professeurs coopèrent*. L'harmattan

Bataille, P., & Midelet, J. (2018). *L'école inclusive : Un défi pour l'école : Repères pratiques pour la scolarisation des élèves handicapés*. ESF.

Benoit, H. (2013). *Distorsions et détournement des dispositifs inclusifs : des obstacles à la transition vers de nouvelles pratiques*. Nouvelle Revue de l'Adaptation et de la Scolarisation, 61(1), 49-64.

Benoit, H. (2014). *Les dispositifs inclusifs : freins ou leviers pour l'évolution des pratiques*. La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation, 65, (1), 189-204.

Caraglio, M. (2019). *Les élèves en situation de handicap*. Presses universitaires de France.

Chevallier-Rodrigues, É., Courtinat-Camps, A. & de Leonardis, M. (2016). *Dix années de politique inclusive à l'école : quel bilan ?* Carrefours de l'éducation, 42, (2), 215-239.

Ebersold, S., Plaisance, E., Zander C., (2016). *École inclusive pour les élèves en situation de handicap. Accessibilité, réussite scolaire et parcours individuels*. Rapport de recherche. Conseil national d'évaluation du système scolaire-CNESCO, Conférence de comparaisons internationales.

Feuilladiou, S., Gombert, A., Assude, T., (2015) *Vers l'accessibilité aux savoirs des élèves en situation de handicap*. Recherches en éducation, Université de Nantes, 2015. <hal-01781789

Gardou C. (1997). *Les personnes handicapées exilées sur le seuil*. Revue européenne du handicap mental, 4(14).

Garnier, B., Derouet, J.-L., & Malet, R. (Dir.). (2020). *Sociétés inclusives et reconnaissance des diversités : Le nouveau défi des politiques d'éducation*. Presses universitaires de Rennes.

Korff-Sausse, S. (2005). *Un exclu pas comme les autres*. Handicap et exclusion, Cliniques méditerranéennes, 2 (72), 133-146.

Kristeva, J. (2003). *Lettre au président de la République sur les citoyens en situation de handicap, à l'usage de ceux qui le sont et de ceux qui ne le sont pas*. Fayard.

Marsollier, C. (2023). *L'attention aux vulnérabilités des élèves*. Berger-Levrault.

Perez, JM., Assude, T. (2013). *Pratiques inclusives et savoirs scolaires Paradoxes, contradictions et perspectives*. Presses universitaires de Nancy - Editions universitaires de Lorraine

Pérez, JM, Barthelemy, V, Husson, L. (2014). *Approche écologique des pratiques écologiques des pratiques professionnelles du conseiller principal d'éducation : vers une inclusion à petit pas ?*, La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation, 1 (65). 81-93.

Ployé, A. (2013). *Collaborer à des démarches d'inclusion au collège : analyse clinique des modalités pédagogiques et des éprouvés psychiques des acteurs*, La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation, 1 (61), 23-36.

Savournin, F., Chevallier-Rodrigues, E., Brossais, E., Courtinat, A., De Léonardis, M. (2019). *L'implantation d'un dispositif d'inclusion en collège : appropriation singulière dans un cadre collectif. Communication présentée au colloque Vers une société inclusive, diversité de formations et de pratiques innovantes*. La Réunion, 22-24 octobre 2018.

Toullec, M., & Lacroix, F. (2024). *L'école inclusive, Mythes et réalités*. Éditions Retz.

## Inégalités, lutte contre les discriminations

Anka Idrissi, N., Gallot, F., & Pasquier, G. (2023). *J'enseigne l'égalité filles-garçons* (2e édition.). Dunod.

Armagnague, M., Cossée, C., Mendonça Dias, C., Rigoni, I., & Tersigni, S. (Dir.). (2021). *Les enfants migrants à l'école*. Le Bord de l'eau.

Azéma, A., Champollion, P., Coursodon, D., Frouillou, L., Hardouin, M., & Lauer, C. (2020). *Éducation et territoire : Inégalités ou diversité ?* ENS Éditions.

Bautier, É. et P. Rayou (2009). *Les inégalités d'apprentissage. Programmes, Pratiques et malentendus scolaires* (2013 : 2ème édition augmentée ed.). Paris : P.U.F.

Ben Ayed, C. (2023). *L'école discrimine-t-elle ? Le cas des descendants de l'immigration nord-africaine*. Éditions du Croquant.

Ben Ayed, C. (Dir.). (2021). *Grande pauvreté, inégalités sociales et école*. Berger-Levrault.

Brancard, M., & Cayouette-Remblère, J. (2016). *Sociologie de l'école*. La Découverte.

*Convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif* (2019-2024)

Delahaye, J.-P. (2022). *L'école n'est pas faite pour les pauvres*. Le Bord de l'eau.

Derouet, J.-L. (2000). *Les inégalités d'éducation : Un classique revisité*. Éducation et sociétés, 1.

Dhume, F., (2016). *Du racisme institutionnel à la discrimination systémique ? Reformuler l'approche critique*. *Migrations Société*, 28 (163), p.51-64.

Duru-Bellat, M., Van Zanten, A., & Farges, G. (2022). *Sociologie de l'école* (6e éd.). Armand Colin.

Félouzis, G. (2021). *Inégalités scolaires et politiques éducatives : Une introduction*. Économie et statistique, 528-529.

Gaussel, M. (2016). *L'éducation des filles et des garçons : Paradoxes et inégalités*. IFÉ.

Gaussel, M. (2022). *Le sexe, le genre et l'égalité (à l'école)*. Dossier de veille de l'IFÉ, n°140. Lyon : ENS de Lyon.

Ichou, M. (2018). *Les enfants d'immigrés à l'école : Inégalités scolaires, du primaire à l'enseignement supérieur*. Presses universitaires de France.

*L'éducation à la sexualité : état des lieux de la recherche en éducation d'un champ sous tension* (2025), Nouveaux cahiers de la recherche en éducation, 27.

*Protocole d'action en cas de violences sexistes ou sexuelles au sein des écoles et établissements scolaires*, mars 2026

Schiff, C., Ichou, M., Mottet, G., Guyon, R., Vidalenc, J.-L., Keste, S., Buisson-Fenet, H., & Rey, O. (2020). *École et migration : Un accord dissonant ?* ENS Éditions.

*Un programme ambitieux : éduquer à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité*, février 2025

*Vademecum Agir contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations liées à l'origine*. Comprendre, réagir, prévenir, février 2026

## Numérique, numérique et adolescences, IA, numérique et pédagogie

Andler, D. (2023). *Intelligence artificielle, intelligence humaine : la double énigme*. Gallimard.

Balleys, C. (2015). *Grandir entre adolescents : À l'école et sur Internet*. Presses polytechniques et universitaires romandes.

Berry, V., & Andlauer, L. (2019). *Jeu vidéo et adolescence*. Presses universitaires de Laval.

Blaya, C. (2019). *Cyberhaine : Les jeunes et la violence sur Internet*. Nouveau Monde.

Cordier, A. (2023). *Grandir informés : Les pratiques informationnelles des enfants, adolescents et jeunes adultes*. C&F Éditions.

Cordier, A., & Erhel, S. (Dir.). (2023). *Les enfants et les écrans : Mythes et réalités*. Retz.

Couchot-Schiex, S., & Moignard, B. (2020). *Jeunesse, genre et violences 2.0 : Des filles et des garçons face aux cyberviolences à l'école*. L'Harmattan.

De la Higuera, C., & Iyer, J. (2024). *IA pour les enseignants : Un manuel ouvert* (2e éd.). Licence Creative Commons Attribution 4.0 International.

Déage, M. (2023). *À l'école des mauvaises réputations : Les relations entre élèves et leurs risques à l'heure du numérique*. Presses universitaires de France.

Gefen, A. (2023). *Vivre avec ChatGPT*. Éditions de l'Observatoire.

Jehel, S. (2022). *L'adolescence au cœur de l'économie numérique : Travail émotionnel et risques sociaux*. INA.

Jehel, S., & Saemmer, A. (Dir.). (2020). *Éducation critique aux médias et à l'information en contexte numérique*. Presses de l'ENSSIB.

Kammerer, B. (2023). *Nos ados sur les réseaux sociaux : Même pas peur !* Réseau Canopé.

Stassin, B. (2019). *(Cyber)harcèlement : Sortir de la violence, à l'école et sur les écrans*. C&F Éditions.

*Vademecum Education aux médias et à l'information, 2022*

## Orientation

Andreani, F., Lartigue, P. (2006), *L'orientation des élèves, comment concilier son caractère individuel et sa dimension sociale*, Armand Colin.

Cnesco (2018). *Comment l'école aide-t-elle les élèves à construire leur orientation ?* Dossier de synthèse.

Cnesco (2018). *Les préconisations du Cnesco pour aider les élèves à construire leur parcours d'orientation*.

Guigue (Michèle) (dir.) (2001) - *Le point de vue des jeunes sur l'orientation en milieu scolaire*. Revue Française de Pédagogie

Le sens de l'orientation, *Cahiers pédagogiques*, n° 504, mars-avril 2013.

Cheminement d'élèves et parcours avenir, *Cahiers pédagogiques*, HS numérique n°45 mars 2017.

Weixler, F. (2020). *L'orientation scolaire : Paradoxes, mythes et défis*. Berger-Levrault.

## Pédagogie

Barthes, A., Lange, J.-M., & Tutiaux-Guillon, N. (Dir.). (2017). *Dictionnaire critique des enjeux et concepts des « éducations à... »*. L'Harmattan.

Dehaene, S. (2018). *Apprendre ! Les talents du cerveau, le défi des machines*. Odile Jacob.

Favre, D. (2024). *Cessons de démotiver les élèves : 21 clés pour favoriser l'apprentissage*. (4 éd.). Dunod.

Gygax, P., Zufferey, S., & Gabriel, U. (2021). *Le cerveau pense-t-il au masculin ?* Le Robert.

Jellab, A. (2017). *Enseigner et étudier en lycée professionnel aujourd'hui : Éclairage sociologique pour une pédagogie réussie*. L'Harmattan.

Musial, M., Pradère, F. et Tricot, A. (2023). *Comment concevoir un enseignement ?* (2e éd.). De Boeck Supérieur.

Pasquinelli, E., Farina, M., Bedel, A., & Casati, R. (2020). *Définir et éduquer l'esprit critique*. Projet EEC – Éducation à l'esprit critique.

Rey, B., Carette, V., Defrance, A., & Kahn, S. (2012). *Les compétences à l'école : Apprentissage et évaluation*. De Boeck.

Taddéi, F. (2018). *Apprendre au XXIe siècle*. Calmann-Lévy.

Wallenhorst, N., & Pierron, J.-P. (2019). *Éduquer en anthropocène*. Le Bord de l'eau.

## Pilotage et management

Barabel, M., & Meier, O. (2022). *Concepts et théories en management : Décryptage et analyse*. EMS Éditions. <https://doi.org/10.3917/ems.barab.2022.01>

Barbier, C. (2015). *Assistants d'éducation : Quelle contribution au projet éducatif d'établissement ?* Canopé Éditions.

Bevort, A., Jobert, A., Lallement, M., & Mias, A. (Dir.). (2012). *Dictionnaire du travail*. Presses universitaires de France

Bonasio, R. et Veyrac, H. (dir.). (2022). *Appropriations de nouvelles prescriptions – Activités en éducation scolaire*. Toulouse : Octarès, 216 p.

Crozier, M., & Friedberg, E. (1977). *L'acteur et le système*. Seuil.

Dauphin, S. (2011). Théories du management. *Informations sociales*, 167(5), 6-9. <https://doi.org/10.3917/inso.167.0006>

Denny, J.-L., Pagnani, B., & Durrive, L. (2026). La circulation transformatrice des savoirs pour la formation professionnelle : ce que nous enseigne une lecture ergologique de l'activité. *Phronesis*, 15(4), 24-44. <https://shs.cairn.info/revue-phronesis-2026-4-page-24?lang=fr>

Dolan, S. L., Gosselin, E., Carrière, J., & Lamoureux, G. (2002). *Psychologie du travail et comportement organisationnel*. Gaëtan Morin

Flichy, P. (2017). *Les nouvelles frontières du travail à l'ère numérique*. Seuil

Legendre, P. (1974). *L'amour du censeur, essai sur l'ordre dogmatique*. Champs freudien

Progin, L. et Letor, C. (2025). *Diriger collectivement un établissement scolaire ? : Enjeux et perspectives de la participation des équipes éducatives et des partenaires de l'école*. De Boeck Supérieur. <https://shs-cairn-info.gorgone.univ-toulouse.fr/diriger-collectivement-un-etablissement-scolaire--9782807368354?lang=fr>.

Schwartz, Y., & Durrive, L. (Dir.). (2003). *Travail et ergologie : Entretiens sur l'activité humaine*. Octarès Éditions

Schwartz, Y. (2016). *Les ingrédients de la compétence : un exercice nécessaire pour une question insoluble*. Dans R. Wittorski (Éd.), *La professionnalisation en formation*. Presses universitaires de Rouen et du Havre. <https://doi.org/10.4000/books.purh.1530>

## Relation école-familles

Burdin C. (2026 à paraître). Un entretien heureux entre des parents et des professionnels, c'est possible ? *Phronesis*.

Burdin C. (2024). Dans des entretiens déclenchés par le comportement de l'élève : quelles relations entre des parents et des CPE ? *Revue internationale d'éducation familiale*, 53.

Burdin, C. (2020). « Comme ils se parlent ». Les spécificités des entretiens entre des CPE et des parents de collégiens qui ont enfreint les règles. *Carrefours de l'éducation*, 49, 97-114.

Burdin, C. (2020). *Rôles et places des Conseillers Principaux d'Éducation (CPE) dans leurs entretiens avec les parents de collégiens. Une approche en didactique professionnelle*. Université de Nantes, Thèse de doctorat. ([tel-03106299](tel:03106299))

Le conflit dans les relations entre l'école et les familles. (2025). *Revue internationale de l'éducation familiale*, (56), <https://shs-cairn-info.gorgone.univ-toulouse.fr/revue-la-revue-internationale-de-l-education-familiale-2025-2?lang=fr>.

Dossiers de l'IFE : *Coéducation : quelle place pour les parents ?* (N° 98, janvier 2015) <https://ife.ens-lyon.fr/presentation/equipes/veille-et-analyses>

Kilic, A., & Payet, J.-P. (2025). Proches et distants. La relation oxymorique des applications de communication entre enseignants et parents. *Recherches familiales*, 22(1), 9-24. <https://doi.org/10.3917/rf.022.0009>

Hurtig-Delattre, C. (2022). *Coéducation : Des clés pour une responsabilité partagée*. Éditions Canopé.

Payet, J.-P. (2017). *École et familles : Une approche sociologique*. De Boeck.

Périer, P. (2019). *Des parents invisibles : L'école face à la précarité familiale*. PUF.

Périer, P. (2012). De quelques principes de justice dans les rapports entre les parents et l'école. *Education & didactique*, vol.6(1), 85-96

## Relation éducative

Amiel, M. et Robbes, B. (2019). Les chemins de l'autorité éducative. *Cahiers pédagogiques*, 557(8), 10-10. <https://doi-org.gorgone.univ-toulouse.fr/10.3917/cape.557.0010>.

Cifali, M. (1999a). *Métier « impossible » ? Une boutade inépuisable*. Le Portique. (4), [En ligne].

Cifali, M. (1999b). *Une altérité en acte*. In G. Chappaz, *Accompagnement et formation* (p. 121-160). Marseille : Université de Provence et CRDP de Marseille.

Mikailoff, N. (2017). *L'attention au bien-être de l'élève par le CPE accompagnant Une approche multidimensionnelle et bienveillante au service de l'épanouissement individuel et collectif des élèves*. Recherches et Education. <https://doi.org/10.4000/rechercheseducations.4557>

Moll, J. (2003). Des effets du regard et de la parole. *Enfances & Psy*, 24(4), 50–56. <https://doi.org/10.3917/ep.024.0050>

Pain, J. (2002). *De l'entre tous à l'entre lieux, la vie analytique du CPE*. In Il fait moins noir quand quelqu'un parle. (p. 117-127). Dijon : CRDP de Bourgogne.

Robbes, B. (2010). *L'autorité éducative dans la classe. Douze situations pour apprendre à l'exercer*, Paris, ESF, 2010, 272 pages.

Pesce, S. (2010). *Gestion de la vie scolaire : traitement des situations critiques* [Conférence]. [IH2EF](#)

Prairat, E. (2012). L'autorité éducative au risque de la modernité, *Recherche et formation*, 71.

Rogers, C. (1968/2005). *Le développement de la personne*. Paris: Dunod.

Rogers, C. (1970). *La relation d'aide et la psychothérapie*. Paris : ESF.

Rouzel, J. (2002). *Le transfert dans la relation éducative*. Dunod.

Rouzel, J. (2005). *La parole éducative*. Dunod.

Salomé, J. (2003). *Relation d'aide et formation à l'entretien*. Presses Universitaires du Septentrion : Villeneuve d'Ascq.

Vermersch, P. (2003). *L'entretien d'explicitation*. Paris, France : ESF.

Vial, M. (2006, 12). *Accompagner ? Une des pratiques d'étayage*. Etat des travaux de Michel Vial sur l'accompagnement, Groupe de Recherche sur l'Accompagnement Professionnel.

Viaud, M.-L. (2012). La question de l'autorité au fil de l'éducation nouvelle. Dans *Prévenir les violences à l'école*.

<https://comprendreleseleves.ensfea.fr/bande-dessinee/poser-cadre/>

## Valeurs de la République et laïcité

Bidar, A., & Meirieu, P. (2022). *Grandir en humanité : Libres propos sur l'école et l'éducation*. Autrement.

Coutouly, C., & Bechtold, B. (s.d.). *Vivre libres : Enseigner par le respect et la liberté d'expression*. Hors-Pistes.

De La Morena, F., Kintzler, C., Roder, I. (2026) *La laïcité, héritages et défis au XXIème siècle*. Collection « Les rencontres de la laïcité ». Privat Toulouse.

De la Morena, F., (2023) *La laïcité, vecteur ou obstacle au droit à l'éducation ?* In : Le droit à l'éducation Mare et Martin. Series "Droit public" Paris

Duru-Bellat, M., & Dubet, F. (2020). *L'école peut-elle sauver la démocratie ?* Seuil.

Franck, G. (Dir.). (2020). *Droits humains pour tou-t-es*. Libertalia.

Haut Conseil à l'intégration. (2013). *Pour une pédagogie de la laïcité à l'école*. La Documentation française.

Hennette-Vauchez, S. (2023). *L'école et la République : La nouvelle laïcité scolaire*. Dalloz.

Jellab, A. (2021). *L'école à l'épreuve des incertitudes : Plaidoyer pour une institution émancipatrice*. Berger-Levrault.

Laborde, V., Lantheaume, F., Lorcerie F., (2016), Laïcité à l'école, à quelles conditions ? *Droits et liberté*, 212.  
<https://shs.hal.science/halshs-01421715v1>

Lantheaume, F., & Urbanski, S. (2023). *Laïcité, discriminations, racisme : Les professionnels de l'éducation à l'épreuve*. Presses universitaires de Lyon.

Marsollier, C. (Dir.). (2019). *L'éthique à l'école : Quels enjeux ? Quels défis ?* Berger-Levrault.

Miquel, F. (2020). *Quand les élèves nous élèvent : De nouvelles voix éducatives*. L'Harmattan.

Morin, E. (2014). *Enseigner à vivre*. Actes Sud.

Obin, J.-P., & Daux, C. (2015). *20 situations réelles de vie scolaire*. Hachette Éducation.

Prairat, E. (2017). *Éduquer avec tact*. ESF.

*Vademecum La laïcité à l'école*, mars 2024

## Vie scolaire et métier de CPE

Buttner, Y., & Maurin, A. (2024). *Le droit de la vie scolaire*. Dalloz.

*Carrefours de l'éducation*. (2020). Le conseiller principal d'éducation entre héritage et nouvelles professionnalités (n° 49).

Chauvigné, C., & Robert, A. D. (2022). *La vie scolaire : Une histoire singulière au sein du système éducatif*. Presses Universitaires de Rouen et du Havre.

Cifali, M (2001) Chapitre 6. *Démarche clinique, formation et écriture*", Perspectives en éducation et formation, 2001/1 p. 119-135.

Condette, S. (Éd.). (2014). Le conseiller principal d'éducation : Un acteur éducatif méconnu ? *Recherches & éducations*, 11.

Condette, S. (2013). *État de la recherche sur le métier de conseiller principal d'éducation*. Carrefours de l'éducation, 35(1), 105-131. DOI : 10.3917/cdle.035.0105

Condette, J.-F. (2014). Ce « rôle tout négatif » d'un « personnel à part » ? Le surveillant général à la fin du XIXe siècle. *Recherches & éducations*, (11), 17-38.

Delahaye, J.-P. (Coord.). (2016). *Le conseiller principal d'éducation : De la vie scolaire à la politique éducative*. Berger-Levrault.

Dupeyron, J.-F. (2016). La responsabilité éthique des conseillers principaux d'éducation. *Dossiers des sciences de l'éducation*, 36, 167-188.

Dupeyron, J. (2017). *La vie scolaire: Une étude philosophique*. Presses universitaires de Nancy - Éditions universitaires de Lorraine.

Dupeyron, J-F (2024) L'expérience vive des CPE. Carrefours de l'éducation, 2020

Dupeyron, J-F (2019) CPE et « nouveaux surgés » : cartographie d'un égarement professionnel. *Les Sciences de l'éducation - Pour l'Ère nouvelle*, vol. 52, no 4, pp. 103- 119. ISSN 0755-9593. ISBN 978-2-918337-40-9

Favreau, M. (2020). L'écoute au cœur du métier des CPE selon une étude sur leur représentation professionnelle. *Carrefours de l'éducation*, 49(1), 47-60. <https://doi-org.gorgone.univ-toulouse.fr/10.3917/cdle.049.0047>.

Focquenoy, C. (2014). *Entre figures littéraires et données archivistiques : l'image mythique du surveillant général « ancêtre » du conseiller principal d'éducation, à l'épreuve des traces historiques*. *Recherches & éducations*, (11), 39-50.

Gauchet, M. (2008). *Fin ou métamorphose de l'autorité ?* In M.-C. Blais, M. Gauchet, & D. Ottavi, *Conditions de l'éducation* (p. 135-171). Paris : Stock.

Javier, C., (2022). Devenir conseiller principal d'éducation : recompositions et tensions d'un système de formation. *Questions Vives*, 38.

*Le métier de Conseiller Principal d'Éducation (CPE) et la vie scolaire, 50 ans après Mai 1968*. (2019). *Les Sciences de l'éducation - Pour l'Ère nouvelle*, (52), <https://shs-cairn-info.gorgone.univ-toulouse.fr/revue-les-sciences-de-l-education-pour-l-ere-nouvelle-2019-4?lang=fr> .

Mikailoff, N. (2017). *L'accompagnement individuel des élèves par le conseiller principal d'éducation entre éthique et responsabilité*. Sciences humaines et sociales.

Pain J. (2002). *De l'entre tous à l'entre lieux, la vie analytique du CPE*.

